Gaspard Terrasson

Prêtre de l'Oratoire

Entré = 1698

Né à Lyon, le 5 octobre 1680.

Mort au Mt Valérien, le 2 janvier 1752.

JESVS
MARIA

Notes biographiques et bibliographiques

E. Bonnardet

prêtre de l'Oratoire

Voir :

Batterel : Vie de Bérulle mss. T. I. p. 5 Introduction

Adry, T. V, p. 148.

Bicais, T. II, p. 579.

Abbé de Cursay : Mémoire sur les savants de famille de Terrasson, Trévoux, 1761, in 12

Pernetti : les Lyonnais dignes de mémoire

: Dictionnaire des prédicateurs, Lyon, 1757, page 255

Moréri : Dictionnaire, suppl. de 1749

Nouvelles Ecclésiastiques, 1735, p. 170 = 6 Nov. 1732, p. 205 = 28 Nov. 1729 = 29 oct 1735 = 12 Xbre 1736 = 2 juillet, 3 et 10 sept. 1744

Supplément au nécrologe des plus célèbres défenseurs, 1763, T. IV, p. 120-123

L'Advocat : Dictionnaire historique portatif

Dictionnaire de Soissons

Goujet : Bibliothèque française T. II

Patouillet : Bibl. des écrivains jansénistes, Anvers, 1752, T. II p. 393 et suiv.

Chaudon : Nouveau dictionnaire historique, Caen, Leroy, 1786, T. VIII, p. 325.

Chaudon et Delandine : Dictionnaire historique, Paris, Menard, 1823, T. XXV, p. 415.

Société de gens de lettres : Biographie universelle, Paris, Furne, 1838, T. VI, p. 41

Péreunès : Biog. universelle, Paris, 1848, T. XII p. 50

Hoefer : Nouvelle biographie générale, Paris, Didot, 1845, T. 44, col. 1007-1008

Quérard : La France littéraire, Paris, Didot, 1838, T. IX, p. 377.

Feller et Weiss : Biographie universelle, Paris, 1850, T. VIII, p. 99.

Abbé Dedieu : Un nouveau Port Royal au diocèse d'Auxerre, dans le Correspondant du 10 Sept. 1929.

Journal des savants 1750

Ingold : Supplément à l'Essai de bibliographie oratorienne, Paris, Téqui, 1882.

Dorsanne : Journal T. II p. 404, 405, 421, 501.

Le Père Gaspard Terrasson

M.M. 607, 1i catalogue, N. 1577 =

Gaspard Terrasson, de Lyon, entré à Paris en 1698
prêtre à Pâques 1705, sorti en mai 1732 par ordre du roi

MM. 612 **, page** **, N°** 67 de ma copie
Le Confrère Gaspard Terrasson
Né à Lyon, 18 ans
Fils de Terrasson, conseiller au présidial et Louise Terrasson
Humanités au Mans
Entré à Paris le 26 sept , vêtu le 18 oct 1698
Pension 300 sur. 200# études, entretien Sorti

MM 618 **p** 9 **N** 66 =
Le Confrère Gaspard Terrasson, laïc
Né à Lyon, 18 ans
fils de Terrasson, conseiller au présidial et feue Louise Terrasson
humanités et philos en notre collège du Mans
300# et 200# aux études
entré à Paris le 26 sept, reçu le 18 oct 1698

Portrait =

Adry le mentionne dans sa liste des Pères de l'Oratoire, dont le portrait a été gravé mais ne donne aucun détail

Listes des assemblées =

1705, Angers
1708, collège de Troyes
1711, "
1714, collège de Soissons
1717, Institution de Paris
1720, S. Magloire
1723, "
1726, "
1729, "

Prédications =

1719 le carême à St Thomas, rue Vivienne
1723 le carême à S. Barthélemy
1724 rien
1725 carême à St Cosme
" l'avent à S. Pierre des Arcis
1726 le carême à S. Pierre des Arcis
1727 le carême à St Leu
1728 le carême à Notre Dame
" l'avent à S. Séverin
1729 le carême à S. Benoît

Sorti de l'Oratoire sur l'ordre du roi en mars 1732.

Voir sur cette sortie Nouvelles ecclésiastiques du 6 Nov. 1732, p. 203

Curriculum vitæ

Fils d'André(?) Terrasson, conseiller au présidial de Lyon et de Louise Terrasson

5 octobre 1680 Naissance à Lyon

Humanités et philosophie au collège du Mans, où se trouvait son frère Jean

26 septembre 1698, Entré à l'Institution de Paris. Il a 18 ans, n'est pas tonsuré. Il versera 300# à l'Institution et 200# pendant ses années d'étude et paiera ses habits et son entretien.

18 octobre 1698, revêt l'habit oratorien.

1698-1699, Institution de Paris

22 sept. 1699, de Paris on l'envoie au Mans étudier en théologie

1699-1700, au Mans, étudiant en théologie 1re année

1700-1701, " " 2e année

14 octobre 1701, ira du Mans à Angers

1701-1702, à Angers, la 6e

14 août 1702, voyage d'Angers à Lyon pour ses affaires et retour

1702-1703, à Angers la 5e

1703-1704, " la 4

24 juillet 1704 se présentera à l'ordination prochaine, diaconat

1704-1705, Angers la 3

20 mars 1705, dimissoire d'Angers pour la prêtrise

1705-1706, Angers la 2e

1706-1707 " la Rhétorique

8 août 1707 voyage à Lyon pour ses affaires

20 septembre 1707 de Lyon à Troyes pour la préfecture des classes.

1707-1708 à Troyes, préfet des classes 1 année

1708-1709 " " 2e année

1709-1710 "

1710-1711 " En 1711 à Troyes, oraison funèbre du grand Dauphin.

1711-1712 "

1712-1713 "

1713-1714 "

24 septembre 1714 au collège de Soissons, supérieur

1714-1715 au collège de Soissons, supérieur

11 oct. 1715 ira à l'Institution de Paris

1715-1716 Institution de Paris

1716-1717 " "

2 Novembre 1717 à S. Magloire pour la direction du séminaire

1717-1718 à S. Magloire 1 année

1718-1719 " 2 année Prêche le carême à S Thomas, rue Vivienne.

3 mars 1719 envoyé au collège du Mans remplir les fonctions de directeur et 1 assistant jusqu'au retour du P. Cordier

1719-1720 S. Magloire 3 année

1720-1721 " 4e L'assemblée de 1720 lui demande ainsi qu'au P. de la Valette de travailler à une Vie du Cardinal de Bérulle.

1721-1722 " 5e

1722-1723 " 6e Prêche le Carême à S Barthélemy

1723-1724 " 7e

1724-1725 " 8e Prêche le Carême à St Cosme

1725-1726 " 9 Prêche l'Avent à S. Pierre des Arcis 1725
" le Carême " " 1726

1726 - 1727 10e année Prêche le Carême à St Leu

1727 - 1728 11e Prêche le carême à N.D. de Paris

1728 - 1729 12e Prêche l'avent 1728 à S. Séverin
" le carême 1729 à S. Benoît.

1729 - 1730 13e

1730 - 1731 14e

1731 - 1732 15e 1 mai 1732 profession de foi contre la Bulle. 4 pages in 4 (collection Gazier)
6 juin 1732 lettre aux Oratoriens de Troyes

Mars 1732 sorti de l'Oratoire sur l'ordre du roi. Menacé d'une lettre de cachet il s'enfuit

Il se retire dans les montagnes de Savoie où il s'y livra aux plus grandes austérités.

Il se rend à Troyes où il continue le même genre de vie

en juillet 1732, Mgr de Caylus, évêque d'Auxerre, lui confie la paroisse de Treigny.
1733 Lettre sur la justice chrétienne

20 octobre 1735 Descente de police et arrestation

Enfermé à la Bastille

Enfermé à Vincennes 27 août 1736 refuse de donner sa démission de la cure de Treigny (collection Gazier)
Il reste 5 ans à Vincennes, malgré les représentations du Parlement de Paris et les réclamations de M. d'Auxerre

1740 Enfermé chez les Minimes d'Argenteuil, où son sort ne fut guère plus doux

8 juin 1744 se soumet à la Bulle

1745 on lui permet de se retirer à Nogent-sous-Coucy

Il entre à la Communauté du Mont Valérien

1749 Edition de ses sermons

2 janvier 1752 Il y meurt dans un triste état, n'ayant plus sa tête, âgé de 85 ans.

Bibliographie

(1 Lettres à un ecclésiastique sur la justice chrétienne et sur les moyens de la conserver ou de la réparer
1733, in 12 de 266 pages.
On dit, assure le P. Colonia, que ce libelle, composé de 12 lettres, est du P. G. Terrasson, de l'Oratoire et qu'il avait été revu par Boursier.
Toutes les Biographies imprimées le répètent, sauf Feller. Quérard le dit également.
Remarquons cependant qu'Adry et Bicaïs n'en parlent pas.
Voir : Patouillet Colonia pour le détail de cet ouvrage
On en tira 25 propositions que la Sorbonne condamna. Condamné par de Tencin le 15 février 1734 et par l'archevêque de Sens, Languet le 1 mai 1735.

(2 Nouveaux sermons d'un prédicateur célèbre par sa piété et son éloquence, Utrecht, 1733, 1 vol. in 12.
Cette publication se fit sans sa participation. Il ne fut donné qu'un volume
Les sermons sont complètement différents des véritables, qu'il retoucha après sa délivrance de prison et dont il donna lui-même la minute à l'éditeur qui les publia sous le titre de

(3 Sermons de M. Gaspard Terrasson, ci-devant prêtre de l'Oratoire, Paris, Didot, 1749, 4 vol in 12.
Les 3 premiers volumes contiennent 29 discours pour le carême. Dans le 4e, on trouve des sermons détachés, 3 panégyriques et l'oraison funèbre du grand dauphin.
— Les mêmes : Migne : Orateurs, T. XXIX, col 723-1410

On trouve
— aux archives de l'Oratoire, une lettre du P. Terrasson aux Pères et confrères de Troyes. Copie ci-inclus
— archives Nles, M. 192, Réponse du P. Terrasson aux difficultés proposées par M. P. sur la prière pour l'Eglise
— Bibliothèque de Troyes, Recueil 1818, T. II catalogue général page 760 =
Prière ou effusion d'un coeur touché des intérêts de l'Eglise et sur la conversion future des Juifs par le P. T. de l'Oratoire

Voir plus loin les pièces de la collection Gazier

Gaspard Terrasson

Chaudon et Delandine Dictionnaire historique, Paris, Menard 1823, T. XXV p. 415

Terrasson (Gaspard) frère des 3 autres, né à Lyon le 5 oct. 1680, entra à l'âge de 18 ans, à l'Oratoire, où il s'appliqua d'abord à l'étude de l'Ecriture et des Pères. Après avoir professé les humanités et la philosophie, il se consacra à la prédication, et s'acquit bientôt une réputation supérieure à celle dont son frère André avait joui. Il prêcha à Paris pendant cinq ans. Il brilla surtout pendant un carême dans l'église métropolitaine. Il ne cherchait pas les applaudissements. Son jansénisme l'obligea ensuite de quitter en même temps la Congrégation de l'Oratoire et la prédication. Il mourut à Paris le 2 janvier 1752. On a de lui :

I Des sermons, 4 vol. in 12, publiés en 1749. Ce recueil contient 19 discours pour le Carême, des sermons détachés, 3 panégyriques et l'oraison funèbre du grand Dauphin. Tout dans ces ouvrages respire la sublime simplicité de l'Evangile.

II un livre anonyme intitulé : Lettres sur la justice chrétienne, censuré par la Sorbonne.

Chaudon = Nouveau dictionnaire historique, Caen, Le Roy, 1786, T. VIII p. 325

Gaspard, frère des 3 autres Terrasson, naquit à Lyon en 1680, entra, à l'âge de 18 ans, à l'Oratoire où il s'appliqua d'abord à l'étude de l'Ecriture et des Pères. Après avoir professé les humanités et la philosophie, il se consacra à la prédication et s'acquit bientôt une réputation supérieure à celle dont son frère André avait joui. Il prêcha à Paris pendant 5 années. Il brilla surtout pendant un Carême dans l'église métropolitaine, et il ne brilla que par l'Evangile et les Pères. Il ne cherchait pas les applaudissements. Le seul éloge qu'il exigeait de ses auditeurs, était qu'ils se corrigeassent. Différentes circonstances l'obligèrent ensuite de quitter en même temps la congrégation de l'Oratoire et la prédication. Ses sentiments excitèrent contre lui le zèle persécuteur des Constitutionnaires outrés ; mais ses vertus auraient mérité plus d'égards. Il mourut à Paris en 1752. On a de lui :

(1 Sermons en 4 vol. in 12 publiés en 1749. Ce recueil contient 29 discours pour le Carême, des sermons détachés, trois panégyriques et l'oraison funèbre du grand Dauphin. Tout y respire la sublime simplicité de l'Évangile.

(2 Un livre anonyme intitulé : Lettres sur la justice chrétienne, censurées par la Sorbonne

---

St. de Gens de lettres = Biographie Universelle, Paris, Furne, 1838, t. VI, p. 41

Terrasson Gaspard, oratorien, succéda André comme prédicateur. Il était né à Lyon en 1680. Après avoir professé dans plusieurs maisons de son ordre les humanités et la philosophie, il abandonna l'enseignement pour se livrer à la prédication. Plus tard il fut obligé de quitter l'Oratoire et la chaire par attachement pour le Jansénisme, et mourut à Paris en 1752. Ses sermons ont été imprimés 1749, 4 vol. in-12.

Pérennès = Biographie universelle, Paris, 1848, t. XII p. 50. (copie Chaudon) puis

Son opposition aux décrets de l'Église l'obligea de quitter en même temps la Congrégation de l'Oratoire et la prédication. Cependant il paraît qu'il accepta la Bulle en 1744..... Lettres sur la justice chrétienne, censurées par la Sorbonne, parce que le but principal de l'auteur est de calmer la conscience des anti-constitutionnels sur la privation des sacrements ; il y fait des sorties très vives contre l'état présent de l'Église et la peint avec les couleurs les plus noires.

Hoefer = Nouvelle biographie générale. Paris, Didot, 1845, t. 44, col 1007, 1008.

Terrasson Gaspard, prédicateur, né le 5 octobre 1680 à Lyon, mort le 2 janvier 1752 à Paris. À 18 ans, il entra dans l'Oratoire ; et ce fut seulement après avoir passé par la carrière de l'enseignement dans les maisons de l'ordre qu'il aborda le ministère de la chaire ; l'étude approfondie qu'il avait faite de l'Écriture et des Pères aurait dû l'y porter plus tôt s'il n'avait eu de ses propres forces une défiance excessive. Il débuta à Troyes en 1711, et prononça l'oraison funèbre du Grand Dauphin. Malgré les encouragements les plus flatteurs, il se remit à professer la philosophie, et ne consentit à remonter en chaire

qu'après la mort de son frère André, auquel il se montra bientôt supérieur. Ses sentiments jansénistes et son opposition aux décrets de l'Eglise l'obligèrent de quitter en même temps l'oratoire et la chaire. Nommé alors curé de Treigny, diocèse d'Auxerre, il résigna ces fonctions en 1744 et s'établit à Paris. Non

Ses Sermons, Paris, 1749, 4 vol. in 12, sont recommandables par une noble simplicité et une touchante éloquence. Il ne faut pas confondre ce recueil, dit-on, publié par le P. Terrasson et qui est peut-être l'oeuvre de son frère, avec celui qui parut à Utrecht sous le titre de
Nouveaux sermons d'un prédicateur célèbre, 1733-1739 in 12 qui diffère complètement du précédent

On a donné aussi à cet Oratorien la paternité douteuse des
Lettres à un ecclésiastique sur la justice chrétienne, Paris, 1733, in 12, qui furent censurées par la Sorbonne.

Ingold = Supplément à l'Essai de bibliographie oratorienne, Paris, Téqui, 1882.

Gaspard Terrasson, né à Lyon le 5 octobre 1680, mort à Paris le 2 janvier 1752.

- Lettre à un ecclésiastique sur la justice chrétienne, 1733, in 12.
- Nouveaux sermons d'un prédicateur célèbre, Tome I (et unique) Utrecht 1733 ou 1739 in 12

  Ces sermons sont différents des véritables, les suivants. Ce fut pourtant le P. Terrasson qui les fit imprimer. (Quérard)
- Sermons, Paris, Didot, 1749, 4 vol. in 12.

Dans le Recueil Gazier-Lepaige, très gros in 4° intitulé: Chisme (sic). Billets de confession | Affaires publiques 1741 - 1746

Vers la 20me pièce:

(1 — Extrait d'une lettre de M. de Ségur, ancien évêque de S. Papoul sur le P. Terrasson, 21 juin 1744 (copie de Lepaige)

« Il y a des circonstances qui doivent nous faire trembler et il semble que la chute qui étonne toute l'Eglise aujourd'hui dans la personne d'un grand juste.....»

Cette lettre tend à faire croire que le P. Terrasson avait perdu la tête.

Détails curieux sur la publication de ses sermons. A citer dans la Bibliographie oratorienne.

(2 — Acte de soumission et acceptation de la Bulle Unigenitus par le R. P. Terrasson, prêtre de l'Oratoire, ci-devant appelant de la Bulle. Impr. 3 pages in 4, s. l. n. d.
Note mss. de Lepaige: « Ceci a été imprimé par l'ordre de M. l'archevêque de Sens dans son diocèse et distribué par ce prélat.

(3 – Indication manuscrite de passages des Feuilles du Supplément des Jésuites concernant le P. Terrasson.

(4 – Copie des actes de soumission et d'acceptation de la Bulle Unigenitus par le R.P. Terrasson, prêtre de l'Oratoire, ci-devant appelant de la dite Bulle et de la démission faite par lui de la cure de Treigny, diocèse d'Auxerre. Imprimé par ordre de Mgr l'évêque de Troyes. A Troyes, chez J.B.F. Bouillerot et L.G. Brichelin, 1744 in 4° de 10 pages. Avertissement de l'évêque en tête.

(5 – Lettre sur l'acte du P. Terrasson par lequel il accepte, in 4° de 20 pages, de l'écriture de Lepaige avec nombreuses ratures. Probablement pour être imprimé dans les Nouvelles Eccl.

(6 – Suite du supplément du 27 juillet 1744 p. 117 où il est question du P. Terrasson, 8 pages.

Collection Gazier :

1° Profession de foi, 1 mai 1732 (Troyes) contre la Bulle Unigenitus, 4 pages in 4

2° Protestation qu'il ne veut pas donner et ne donnera pas sa démission de curé de Treigny 27 août 1736 du donjon de Vincennes, 1 p. in 4 autographe.

3° Acceptation de la Bulle Unigenitus 8 juin 1744 d'Argenteuil, pièce fort remarquable. 4 p. in fo
Il était à ce moment là prêtre chapelain de la chapelle de S. Germain dans l'église Danguin.

Adry = Biblioth. des Ecrivains de l'Oratoire, t. V, p. 148 (Bibl. Nle fonds franç., N 25.685)

Gaspard Terrasson, de Lyon, fils de Pierre Terrasson, conseiller au Présidial et de Louise Terrasson, reçu le 18 octobre 1698, âgé de 18 ans.

Supplément au Nécrologe des plus célèbres défenseurs, 1763, t. IV, p. 120-123)

Gaspard Terrasson, né à Lyon le 5 octobre 1680, fut doué dès son enfance d'heureuses dispositions qui, cultivées avec soin, en firent un sujet d'un rare mérite. Etant entré à l'Oratoire à l'âge de 18 ans, les secours qu'il y trouva et l'application qu'il donna à l'étude, principalement à celle de l'Ecriture Sainte et des Saints Pères, le mirent en état de régenter avec succès dans plusieurs maisons, comme aussi d'exercer son talent pour la parole, ce qu'il exécuta d'abord avec beaucoup d'applaudissement chez les cordeliers de Troyes où il prononça l'oraison funèbre du Dauphin, fils de Louis XIV. Il se bornait à faire des exhortations dans les séminaires lorsque son frère André, célèbre prédicateur, mourut en avril 1723. Il fut chargé de le remplacer dans les chaires de Paris et s'acquit bientôt une réputation supérieure à celle dont son frère avait joui.

Le card. de Noailles, qui connaissait son mérite, l'avait chargé en 1717 de réformer la maison de Port-Royal de Paris et lui avait associé les P.P. Fouquet et Pouget; ce qui ne réussit pas par les traverses des Jésuites qui y dominaient.

Le P. Terrasson prêcha à Paris pendant 5 ans et fit un carême dans l'église de N. Dame où il eut un auditoire nombreux.

Comme il était appelant, réappelant et adhérent à M. de Soanen, il ne manqua pas d'être interdit par M. de Vintimille. Il demeurait à S. Magloire et était un des directeurs du séminaire lorsque, se voyant en butte à l'archevêque, il se détermina à se retirer à Auxerre. M. de Caylus l'accueillit de tout son coeur et lui donna la cure de Treigny, paroisse d'onze cents communiants et de 7 lieues de tours dans un vrai désert. Il travailla avec un zèle infatigable au soin de son troupeau, employant tout son temps aux fonctions de son ministère et menant une vie austère et pénitente. Il faisait beaucoup de bien dans cette paroisse lorsqu'au mois d'octobre 1735 il fut arrêté par ordre du roi sous prétexte qu'il recevait des convulsionnaires. Il fut traîné ignominieusement dans une charrette et mis à Vincennes où il fut resserré très durement. On l'en fit sortir en 1744 pour le mettre chez les Minimes d'Argenteuil, où il éprouva des vexations terribles.

Comme il sentait que sa tête, extrêmement affaiblie par une dure captivité de près de 9 ans, pourrait lui manquer, il avait eu soin de faire un acte pour se précautionner contre tout ce qu'on pourrait lui supposer ou lui extorquer de contraire à ses sentiments tant qu'il serait en captivité.

Cependant, peu de temps après son entrée chez les Minimes, on vit avec le dernier étonnement paraître sous son nom un acte par lequel il se soumet au Formulaire et à la Bulle, acte d'ailleurs qui ne peut que tourner à la confusion de ceux qui l'ont extorqué d'un homme de ce mérite et de cette réputation, qui était réduit à un épuisement de tête dont il avait fait lui-même l'aveu. Au reste, on remarque dans cet acte un goût d'enthousiasme et d'exagération, un air de hauteur et de mépris, des expressions passionnées qui ressemblent plus au style jésuitique qu'à celui de l'ancien Père Terrasson. Ce qui, au surplus, donne lieu de douter de la vérité de cet acte, c'est que le P. Terrasson ne fut pas mis en liberté et que ses amis ne purent parvenir à le voir. Ce ne fut que longtemps après qu'il fut rendu à sa famille dans le sein de laquelle il mourut à Paris le 2 janvier 1752, âgé de 85 ans.

L'Advocat = Dictionnaire historique portatif =

Nous avons de lui des sermons en 1749 en 4 vol. in 12 et un livre anonyme intitulé: Lettre sur la justice chrétienne qui a été censuré par la Sorbonne.

Nouvelles Ecclésiastiques =

28 Novembre 1729 = 29 octobre 1735 = 12 Xbre 1736 = 2 juillet, 3 et 10 sept. 1744

Dictionnaire de Soissons, qui cite le Journal des savants =

Ces volumes contiennent 29 discours pour le carême, des sermons détachés, trois panégyriques et l'oraison funèbre du grand dauphin. Ces discours sont surtout recommandables par la noble simplicité de l'éloquence avec laquelle les vérités les plus sublimes et les plus frappantes y sont exprimées et développées.

Goujet = Bibliothèque française, T. II.

Il y en a quelques-uns auxquels l'auteur aurait sans doute donné un nouveau degré de perfection si les infirmités qui lui survinrent dans les dernières années de sa vie, ne l'en avaient empêché.

Moréri = Suppl. de 1749 =

Gaspard Terrasson se démit au mois d'avril 1744 de la cure de Treigny (ce qui n'est pas exact). On a de lui un volume de sermons sous le titre de : Nouveaux sermons d'un prédicateur célèbre par sa piété et son éloquence, 1739, in 12, à Utrecht. On y dit que ce premier volume a été donné sans la participation de l'auteur et n'a été jusqu'ici suivi d'aucun autre volume.

Patouillet = Bibl. des écrivains jansénistes, Anvers, 1752, T. II, p. 393 et suiv.

Lettres à un ecclésiastique sur la justice chrétienne et sur les moyens de la conserver ou de la réparer

1733, in 12 de 266 pages.

On dit que ce libelle, composé de 12 lettres, est du P. Terrasson, de l'Oratoire et qu'il avait été revu par Boursier. Quoi qu'il en soit, il a été censuré par la Faculté de théologie de Paris le 1 sept. 1734.

Le but principal de l'auteur est de calmer la conscience des gens du Parti sur le trouble où peut les jeter la privation des sacrements. Pour y parvenir, il entreprend d'éloigner les justes et les pécheurs de l'usage de la confession sacramentelle. Il prétend que la justice chrétienne, dont le juste vit, est tellement stable, qu'elle peut se conserver sans les secours extérieurs que J. C a établis dans l'Eglise pour soutenir et accroître la piété des fidèles.

Il admet dans l'homme justifié une espèce d'impeccabilité, qu'il appelle morale ; sur quoi il s'explique à peu près comme les disciples de Calvin.

Il improuve comme inutile et même dangereux l'usage établi dans l'Eglise de confesser ses péchés véniels. En établissant des règles pour distinguer les péchés mortels d'avec les véniels, il fait entendre que quelquefois on commet un péché en matière grave, avec un plein consentement, sans perdre la justice. Selon lui, quand on doute si un péché est mortel ou véniel, tout Juste est son propre juge et n'est pas obligé de consulter son confesseur ou les casuistes ; parce que, dès-là qu'il est juste, il a l'esprit de sagesse et de discrétion et un pouvoir suffisant pour se décider lui-même.

Enfin, rien n'égale son déchaînement contre l'état présent de l'Eglise. A l'exemple des hérétiques des derniers siècles, qui l'ont si indignement outragée ; il la noircit sans pudeur par les calomnies les plus atroces. Les endroits les plus pernicieux de ce libelle sont :

Lettre II, p. 39, 41, 58, 59, 60.
Lettre IV, p. 74, 75, 79, 55.
Lettre IX, p. 194, 195, 197, 198, 200, 210, 211.
Lettre XI, p. 247, 251, 254, 255, 258.
Lettre XII, p. 261, 262, 264.
Lettre I, p. 12, 13.
Lettre VI, p. 130.
Lettre VII, p. 144, 145, 147, 148, 154
Lettre X, p. 221, 223, 231, 232, 233, 234.

C'est de ces divers endroits que sont extraites les 25 propositions que la Faculté de théologie a censurées. L'arch. de Sens a adopté cette censure, mandement du 1 mai 1735. Condamné par de Tencin le 15 février 1734.

Gaspard Terrasson.

Archives de l'Oratoire

Aux R. R. P. P. Supérieur, Prêtres et Confrères des deux maisons de l'Oratoire de la ville de Troyes.

Mes Révérends Pères,

Gratia, misericordia et pax a Deo Patre et D. N. J. C.

Depuis ma douloureuse séparation d'avec vous, ma vie a été si agitée, qu'il ne m'a pas été possible de répondre plus tôt à l'obligeante et honorable lettre par laquelle votre charité a voulu consoler mon coeur; vous avez compris que lorsqu'on m'avait arraché à la Congrégation et à vous, Mes Révérends Pères, on m'avait porté un des plus rudes coups, que j'eusse pû éprouver; vous avez compati à ma peine, et vous avez cru adoucir mon mal, en vous réunissant pour me témoigner la part que vous y prenez et le désir, que vous aviez, de m'attacher à vous par les liens indissolubles que les efforts des hommes ne sauraient jamais rompre. Cet acte, muni de tant de signatures, sera toujours pour moi un monument précieux de votre générosité, de la charité dont vous êtes remplis, de la tendresse que vous avez pour moi, et de la piété éminente qui ne fait de vous tous qu'un même esprit et qu'un même coeur, et qui vous fait regarder le malheur de votre frère comme le vôtre même. Ce sera un titre de gloire qui servira à couvrir l'ignominie qu'on a tâché de répandre sur ma vie. Ce sera même peut-être un passe-port auprès de Dieu pour faire oublier le mauvais exemple que j'ai donné dans la Congrégation. Ce sera aussi un des plus puissants motifs de demeurer uni à vous aussi étroitement que si j'avais le plaisir et l'honneur de demeurer avec vous.

Ce sera enfin mon moyen pour demander un jour d'être réhabilité dans le droit que j'avais d'être votre confrère, et que vous me conservez même autant que vous le pouvez. Mais, le même monument servira en même temps à me faire sentir ce que je perds en vous perdant, Mes Révérends Pères.

Je n'y penserai jamais que je ne regrette l'avantage qu'il y avait pour moi à respirer le bon esprit qui vous anime tous, à recevoir la bonne odeur des vertus que vous répandez autour de vous, à me trouver associé à toutes les bonnes œuvres de zèle et de charité que vous faites, à me voir soutenu par tant de bons exemples, à m'édifier même de la patience avec laquelle vous supportiez mes ~~défauts~~ singularités et mes fantaisies, et à être appellé le membre d'un corps où règne une si abondante charité, et où Dieu semble s'être formé tant de serviteurs et tant d'élus.

Où puis-je aller désormais, où je trouve les mêmes ressources ? Et que puis-je faire qui me dédommage de tout le bien que vous me faisiez ? Où puis-je espérer de rencontrer des frères et des amis dont la société me soit aussi douce et aussi chère ?

Ceux qui me veulent du mal ont vraiment trouvé le faible de mon cœur : ils ont adressé leurs traits à l'endroit le plus sensible ; et, quoique je leur pardonne, je ne puis m'empêcher de sentir toute la dureté de leur procédé. J'ai même de la peine à le comprendre, car il me semble que je n'ai jamais fait de mal à personne, que je n'ai jamais dit de mal de personne, que j'ai toujours évité de faire parler de moi, que je me suis toujours renfermé dans ma petitesse, que j'eusse voulu très sincèrement me rendre invisible ; qu'en un mot, je ne suis pas digne de la haine avec

laquelle je vois qu'on me poursuit depuis si longtemps.

Mais il est vrai que cela me sert beaucoup. Par la miséricorde de Dieu, je reconnais, dans les épreuves, où il me met, tout ce que je mérite à ses yeux. J'y apprends à me détacher de cette malheureuse terre et à soupirer après cette patrie, où il n'y a plus d'ennemis qui cherchent à nous en exclure; et par dessus tout, je tâche de me servir de ces épreuves mêmes pour expier la multitude de mes fautes et pour fortifier ma confiance que Dieu aura pitié de moi, lorsque je paraîtrai à son redoutable tribunal.

Je vous conjure, mes R.R.P.P., au nom de J.C. de lui demander grâce pour moi, comme je lui demande qu'il récompense vos bontés pour moi, qu'il augmente votre charité, qu'il vous fasse fructifier en toutes sortes de bonnes oeuvres, qu'il bénisse tous vos travaux, et qu'il vous fasse la grâce de ressusciter, selon votre pouvoir, l'esprit de J.C. et toutes les vertus sacerdotales.

Il me vient actuellement en pensée de vous faire confidence de ce que je trouve écrit sur la liste de mes intentions au sacrifice de la messe, lorsque j'avais l'honneur de demeurer avec vous.

Je la coppie mot pour mot; parce que c'est, au naturel, les sentiments de mon coeur, tels que je les ai exposés, dans le temps, au Seigneur pour les deux maisons de l'Oratoire de Troyes :" Que tous les particuliers qui les composent, y vivent dans un saint concert de charité. Qu'on s'y réunisse pour faire régner la régularité et le bon ordre, pour y maintenir l'amour de la prière, de la retraite et du silence, pour travailler avec la plénitude de l'esprit de J.C. à l'oeuvre de Dieu, pour être tous ensemble l'exemple et l'édification publique, pour répandre la bonne odeur de J.C., l'amour,

la connaissance de la vérité. Pour le collège en particulier, que Dieu y préside à toutes leurs études et à toutes les leçons qu'ils donnent à la jeunesse. Qu'ils aient pour objet et pour fin de former des saints et surtout de bons ecclésiastiques. Que la contagion du vice ne se mette point dans la pension, ni parmi les externes. Qu'il y ait toujours des préfets, des régents et un supérieur qui concourent tous au bien, et qu'on jette dans ces jeunes cœurs des semences de piété qui puissent renouveler ~~un peu~~ la ville de Troyes."

Voilà, mes RRPP., ce que je trouve dans mon ~~cœur~~ âme, encore plus que dans mes papiers par rapport à vous. Je prends la liberté de vous l'envoyer comme le témoignage du tendre attachement que j'aurai toujours pour vous et de la profonde vénération avec laquelle j'ai l'honneur d'être en J. C. N. S.

Mes RRPP.

Votre très humble et très obéissant serviteur, prêtre de l'Oratoire au moins d'esprit et de cœur, Gaspard Terrasson.

Du lieu de ma retraite, ce 6 juin 1732.

Batterel : Vie mss. du Cardinal de Bérulle I. p. 5 de l'Introd.

= "Notre assemblée de 1720 jetta les yeux pour cela (la vie du Cal de Bérulle) sur les Pères Louis de la Valette et Gaspard Terrasson. On y dit "qu'ils seront priés d'y penser, et que l'on espérait de leur piété qu'ils ne refuseraient pas de s'appliquer à un ouvrage si digne de notre reconnaissance pour la mémoire de Notre pieux Fondateur." Quel heureux choix que celui de deux si diverses plumes, trempées dans l'onction de leur tendre et lumineuse piété ! Et qu'il eut rempli pleinement nos vœux, si d'autres soins plus pressants, prescrits par leur zèle, n'avaient suspendu d'abord ce travail .... Il en fut donc de ce projet-là comme de tant d'autres. Il finit avec l'assemblée, et il ne s'en parla plus.

Bicaïs = Notice de l'Oratoire de France = [Mss. d'Aix, t. II, p. 579. Copie de la Bib. Nle t. III. p 332.

Gaspard Terrasson, frère d'André, fut reçu dans l'Oratoire en 1698, quoiqu'il n'eût alors que 18 ans. Il montra tant d'ardeur pour la vertu et les études solides qu'on ne put que bien augurer de sa vocation. Après avoir fait sa théologie, il régenta dans quelques collèges, principalement dans celui de Troyes. C'est là qu'il prononça, en 1711, l'oraison funèbre du grand Dauphin, qui fut fort applaudie. Mais, malgré le succès qui accompagna le premier essai de ses talents pour la chaire, il ne continua pas l'exercice de la prédication, se contentant de faire des exhortations ou des conférences de piété dans les séminaires où il était employé. Il se borna à ce genre pendant tout le temps que son frère brillait dans les principales chaires. La mort le lui ayant enlevé en 1723, on le pria de remplir plusieurs stations auxquelles le défunt s'était engagé. Il se livra alors à la prédication et s'acquit bientôt une réputation supérieure à celle dont son frère avait joui. Il prêcha à Paris pendant 5 années, entr'autres le carême de 1727, dans l'église métropolitaine, où il eut un auditoire fort nombreux et où il brilla beaucoup; et ce qui fait son éloge, ce ne fut que par l'Evangile et les Pères.

Ses sermons avaient déjà ramené à Dieu bien des pécheurs et il y avait lieu de croire que de nouvelles conversions auraient suivi les premières, si cet éloquent et pieux orateur eût continué d'annoncer la parole de Dieu; mais M. de Vintimille, successeur du cardinal de Noailles, sachant qu'il n'était point favorable à la Constitution, lui ôta les pouvoirs et le fit sortir de St Magloire où il était directeur du séminaire. Diverses circonstances relatives à l'appel qu'il avait interjeté, ne lui permettant pas de rester dans les maisons de la Congrégation, il se retira, en 1732, dans une affreuse solitude, située dans les montagnes de Savoie et il s'y livra aux plus grandes austérités. Obligé ensuite de quitter ce lieu, il vint à Troyes où il continua le même genre de vie, qu'il abandonna qq. temps après pour aller prendre la conduite de la paroisse de Treigny, dont M. de Caylus, évêque d'Auxerre, l'engagea à se charger en 1732.

Le P. Terrasson travailla avec tant de zèle au soin de sa paroisse, qu'en peu de temps il serait entièrement venu à bout de faire fleurir la piété, si on ne lui avait pas suscité de nouvelles traverses. « Ses sentiments, dit le Nouveau dictionnaire historique, » excitèrent contre lui le zèle persécuteur des Constitutionnaires outrés; mais ses vertus auraient mérité plus d'égards. » Il fut enlevé le 27 octobre 1735 par ordre du roi pour être conduit au château de Vincennes, où on le laissa 5 années, nonobstant les représentations du Parlement de Paris et les réclamations de M. d'Auxerre, qui regardait ce curé comme un trésor, non seulement pour la paroisse qu'il lui avait confiée, mais pour tout son diocèse. Sa santé s'étant considérablement dérangée dans cette prison, on l'en tira; mais ce fut pour le transférer chez les Petits Augustins d'Argenteuil, où son sort ne fut guère plus doux qu'à Vincennes grâce aux charitables recommandations du ministre des affaires ecclésiastiques, qui, comme son illustre

prédécesseur, avait l'âme aussi tendre que l'ont les Inquisiteurs du Portugal. Ayant enfin recouvré la liberté après dix ans de captivité et donné même la démission de sa cure, il revint à Paris où on dit qu'il rétracta son appel et, s'il faut en croire l'éditeur de ses sermons, M. de Vintimille voulut l'engager à remonter en chaire. Le Père Terrasson ne se refusant point au travail, demanda une année pour retoucher ses sermons auxquels il travailla effectivement; mais les attaques d'apoplexie qui lui survinrent, le mirent hors d'état de reprendre la prédication. Suivant l'auteur de la Vie de M. de Caylus, « M. de Vintimille l'emmena à Conflans, où on reconnut qu'il n'avait plus sa tête. Aussi, ajoute-t-il, ne l'employa-t-on à rien. Il vécut encore quelques années à Paris, où il resta dans un état de démence. » Quoi qu'il en soit de ces deux versions, il paraît que, depuis qu'il eut quitté les Augustins d'Argenteuil, il ne fit plus que languir jusqu'au dernier moment de sa vie, qui finit le 2 janvier 1752. Il mourut à Paris, dit le Dictionnaire des auteurs ecclésiastiques avec une grande réputation de piété et de savoir.

Dès 1733, on avait imprimé à Utrecht un volume de ses sermons, sous le titre de <u>Nouveaux sermons d'un prédicateur célèbre par sa piété et son éloquence</u>, in-12. Mais ils sont différents des véritables dont il donna lui-même la minute à l'éditeur qui les publia sous le titre qui suit :

<u>Sermons de M. Gaspard Terrasson, ci-devant prêtre de l'Oratoire</u>, à Paris, chez Didot, 1749, 4 vol in 12

Les 3 premiers volumes contiennent 29 discours pour le carême. Dans le 4e on trouve des sermons détachés, trois panégyriques et l'oraison funèbre du grand Dauphin. Tout respire dans ces discours la piété la plus tendre et la plus solide. Ils peuvent tenir un rang distingué parmi les ouvrages des plus grands prédicateurs de notre siècle. Ils sont surtout remarquables par la noble simplicité de l'éloquence avec laquelle les vérités les plus sublimes et les plus frappantes y sont exprimées et développées. Il y en a cependant quelques-uns auxquels l'auteur aurait sans doute donné un nouveau degré de perfection, si ses infirmités le lui avaient permis.

Quérard = La France littéraire, Paris, Didot, 1838, T. IX, p. 377.

Le P. Gaspard Terrasson, oratorien, célèbre prédicateur, né à Lyon le 5 octobre 1680, mort à Paris le 2 janvier 1752

— Lettre à un ecclésiastique sur la justice chrétienne, 1733, in 12

— Sermons (nouveaux) d'un prédicateur. T. I (et unique) Utrecht 1733 ou 1739 in 12. Ces sermons sont différents des véritables, les suivants. Ce fut pourtant le P. Terrasson qui les fit imprimer.

— Sermons, Paris, Didot, 1749, 4 vol in 12.

Les 3 premiers volumes renferment 29 discours pour le carême et le 4e contient des sermons détachés, 3 panégyriques et l'oraison funèbre du grand Dauphin. Tous ces discours peuvent tenir un rang distingué parmi les ouvrages des meilleurs prédicateurs. Ils sont surtout recommandables par la noble simplicité de l'éloquence avec laquelle les vérités les plus sublimes et les plus frappantes y sont exprimées et développées. Il y en a qques-uns à qui l'auteur aurait sans doute donné un nouveau degré de perfection, si les infirmités qui lui survinrent dans les dernières années de sa vie ne l'en avaient empêché.

Feller et Weiss = Biographie universelle, Paris, 1850, T VIII p. 99

Gaspard Terrasson naquit à Lyon en 1680. A l'âge de 18 ans il entra à l'Oratoire, où il s'appliqua d'abord à l'étude de l'Ecriture et des Pères. Après avoir professé les humanités et la philosophie, il se consacra à la prédication et s'acquit bientôt une réputation supérieure à celle dont son frère avait joui. Il prêcha à Paris pendant cinq années et brilla surtout pendant un carême dans l'église métropolitaine; mais son opposition aux décrets de l'Eglise l'obligea de quitter en même temps l'Oratoire et la prédication. Cependant il paraît qu'il accepta la bulle en 1744. Il mourut à Paris en 1752. On a de lui des

Sermons 1749, 4 vol. in 12. Ce recueil contient 29 discours pour le carême, des sermons détachés, trois panégyriques et l'Oraison funèbre du grand Dauphin. On lui a longtemps attribué un livre anonyme intitulé : Lettre sur la justice chrétienne, qui fut censuré par la Sorbonne, parce que le but principal de l'auteur est de calmer la conscience des anti-constitutionnaires sur la privation des sacrements. Il y fait des sorties très vives contre l'état présent de l'Eglise et la peint avec les couleurs les plus noires.

101e ANNÉE — La Revue paraît le 10 et le 25 de chaque mois — N° 1607

Chèques postaux : N° 250-82 Paris.

France et Colonies : Un an : 90 fr. — 6 mois : 46 fr. Un n° : 5 fr.

Étranger : Pays à demi tarif : 1 an, 110 fr. ; 6 mois, 56 fr. Pays à plein tarif : 1 an, 130 fr. ; 6 mois, 66 fr. Un n° : 6 fr.

LE CORRESPONDANT

10 SEPTEMBRE 1929

Pages

641 — I. UN NOUVEAU PORT-ROYAL AU DIOCÈSE D'AUXERRE.................. J. DEDIEU.

662 — II. VU PAR DES YEUX ORIENTAUX. — ROMAN TRADUIT DE L'ANGLAIS PAR **Marc Hélys**. — I........ ERNEST POOLE.

693 — III. POURQUOI MGR SEIPEL A ABANDONNÉ LE POUVOIR.................. PIERRE WALINE.

708 — IV. MADAME DE SÉVIGNÉ AUX ROCHERS........... JEAN LEMOINE.

734 — V. UN PORTRAIT. — NOUVELLE TRADUITE DE L'ITALIEN PAR **C. de Laverière**.................. LUIGI PIRANDELLO.

730 — VI. CONTRE LE SPORT.................. ROGER CHAUVIRÉ.

758 — VII. UN PHILOSOPHE ET DEUX POÉTESSES DE LA DANSE.................. MAURICE BRILLANT.

774 — VIII. LES LETTRES.................. COMTE DE LUPPÉ.

780 — IX. LE MOUVEMENT ÉCONOMIQUE.................. A. DE TARLÉ.

791 — X. CHRONIQUE POLITIQUE.................. LOUIS JOUBERT.

800 — XI. BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

PARIS

31, RUE SAINT-GUILLAUME, VIIe

Reproduction et traduction réservées — La Revue ne répond pas des manuscrits non insérés

Sans frais supplémentaires les livraisons sont fournies *rognées* aux abonnés qui le demandent.

LIBRAIRIE DES LETTRES ET DES ARTS
ÉDITIONS FERNAND ROCHES

VOICI

UNE MAISON
DE BONNE VOLONTÉ

Elle est organisée pour donner satisfaction aux abonnés et lecteurs du **Correspondant.**

Achetez vos livres

à la LIBRAIRIE des LETTRES et des ARTS

150, boulevard Saint-Germain, PARIS (6e)

LES COMMANDES SONT EXÉCUTÉES
PAR RETOUR DU COURRIER ET PAR
— LE PLUS PROCHAIN PAQUEBOT —

TOUS LES LIVRES SONT VENDUS A L'ÉTRANGER
AUX MÊMES PRIX QU'A PARIS

Sur simple demande, la *Librairie des Lettres et des Arts,* vous fera connaître les facilités qu'elle a créées, telles que **LE COLIS DES LETTRES,** le service d'abonnement mensuel aux nouveautés, etc... Elle envoie gratuitement chaque mois *un Catalogue complet* de toutes les nouveautés classées par matières.

EXPORTATION DE LIVRES D'ART

RENSEIGNEMENTS GRATUITS

Au R. P. Bonnardot.
Hommage de reconnaissance affectueuse

UN NOUVEAU PORT-ROYAL

AU DIOCÈSE D'AUXERRE

L'aventure janséniste n'avait pas été close par le drame qui s'était joué, en 1710, au monastère de Port-Royal des Champs. Les démolisseurs avaient jeté bas et rasé au sol la « sainte demeure », exhumé et porté en tas, dans des tombereaux, au cimetière voisin de Saint-Lambert les corps de ceux qui s'étaient consumés dans les austérités. L'esprit de Port-Royal avait survécu. Le jansénisme du XVIIIe siècle n'a pas été seulement traversé par les scandales de Saint-Médard ou les collusions équivoques entre appelants plus ou moins sincères et gallicans plus politiques que religieux. A de rares intervalles, mais avec un éclat d'autant plus vif, quelques âmes surgissent de cette mêlée d'aspirations religieuses et de calculs politiques, sur lesquelles brille le signe révélateur, « le véritable, l'humble et grand esprit chrétien de Port-Royal », selon l'expression de Sainte-Beuve, et qui forcent l'attention de l'historien.

Vers la fin de l'année 1732, vivait à Treigny, petite paroisse du diocèse d'Auxerre, un prêtre, aujourd'hui parfaitement oublié, alors entouré d'un magnifique prestige, l'abbé Gaspard Terrasson.

Précieuse épave apportée par un naufrage sur cette pauvre rive [1]. Entré tout jeune à l'Oratoire, où il remplit de hautes fonctions, — préfet au collège de Troyes, supérieur du collège de Soissons, directeur de l'institution de l'Oratoire de Paris, directeur du séminaire de Saint-Magloire, orateur

1. Les documents ayant servi à ce chapitre d'histoire religieuse se trouvent à la bibliothèque de l'Arsenal, mss. 11 304, 11 305 et 11 306.

estimé que les foules suivaient en si grand nombre qu'il fallut étendre, à Notre-Dame, l'enceinte ordinairement réservée à l'auditoire [1], — Terrasson dut s'enfuir de Paris, un jour du mois de mai 1732, parce que ses opinions jansénistes l'avaient rendu suspect à la police royale, qui avait obtenu contre lui une lettre de cachet. Une détresse profonde menace ce prêtre, qui a été tout près de la gloire. Traqué par les gens du roi, il se cache à Troyes, fuit à Turin, revient à la communauté du Saint-Esprit, partout acclamé par ceux de sa foi janséniste, mais contraint au silence et aux fuites éperdues.

Quand tout avenir semblait barré aux regards de ce proscrit qui n'attendait plus que d'être jeté à la Bastille, un appel inattendu le rétablit soudain. Charles de Caylus, évêque d'Auxerre, l'arrache à sa retraite incertaine et, du même coup, aux poursuites de la police royale. C'était au mois de juillet 1732. L'intervention de cet évêque ne constituait qu'une des nombreuses démarches qu'il osait en faveur des ministres et des religieux interdits par leurs évêques ou leurs supérieurs pour leurs sentiments jansénistes. Courageux à proportion du grand nombre d'infortunes que causait la sévérité des pouvoirs à l'égard des appelants, Mgr de Caylus est toujours prêt à tendre une main secourable aux interdits et aux fugitifs. Pour toutes ces « victimes » de l'appel, ses bontés ne connaissent point de limites. Aux prêtres il offre, dans son diocèse, des cures et des bénéfices, aux religieux, des abris sûrs, aux lévites, des promesses certaines d'ordination, et pour toutes ces consciences en désarroi, la certitude que leur œuvre est bonne et leur opiniâtreté méritoire. Il élève à la hauteur d'une institution le métier de rabatteur des proscrits. Il entretient un groupe de « recruteurs » qui lui signalent les épaves du jansénisme, lui adressent les sujets inemployés et l'aident à peupler son diocèse d'un clergé ardemment quesnelliste. Ses ennemis l'accusent, à la vérité , « de faire passer dans les cœurs de ses diocésains le fiel dont le sien est rempli contre l'Eglise et contre ses plus zélés défenseurs ». Mais lui se fait gloire de son inépuisable charité. Et peut-être, de songer à l'héroïque résistance des ouvriers qu'il a recueillis sous son autorité, et qui ont si vigoureusement labouré le sol qu'il leur a confié, pouvait mettre au cœur de l'évêque un sentiment de fierté. N'a-t-il pas même particulièrement sujet de se

1. Ses sermons furent publiés à Paris, chez Didot, 1749, 4 vol. in-12. Voir le *Dictionnaire portatif des prédicateurs français*, Lyon, 1757, p. 255.

N° 1607 - LE CORRESPONDANT. 10 SEPTEMBRE 1929

féliciter au souvenir de l'œuvre immense accomplie par le religieux proscrit qu'il a installé à la paroisse de Treigny ?

***

Perdu en son lointain presbytère, l'abbé Terrasson, fugitif, exclu de son ordre, suspect aux gens de police, traqué par ses ennemis, accablé par l'infortune, avait en effet conçu le projet de restaurer, parmi les ruines de son parti, le véritable et grand esprit chrétien de Port-Royal. Les jansénistes s'acharnaient, autour de lui, à sacrifier la doctrine d'Arnauld, de Nicole et de Quesnel aux querelles des miracles et des convulsions. Partisans de la doctrine traditionnelle et adeptes des nouveautés merveilleuses s'affrontaient avec colère, et dans ces ridicules dissensions le jansénisme menaçait de sombrer. Terrasson comprit qu'à cette forme dégénérée il était urgent de substituer le jansénisme des Solitaires de Port-Royal. Il fallait étouffer les controverses et rétablir l'union des cœurs, désavouer les nouveautés qui « déshonorent la cause », miracles douteux et convulsions inquiétantes ; revivre enfin les grands jours de la charité jansénienne. Port-Royal n'a pas été seulement la forteresse de la grâce efficace. Il servit de refuge aux âmes éprises de l'amour divin. Il forma des docteurs, mais plus encore sauvegarda l'austère piété. Ces leçons que la sainte abbaye avait fait accepter d'un monde corrompu par les frivolités d'une religion affadie, il était urgent de les proclamer à la face d'un jansénisme tout près de les oublier. Œuvre de réformateur ? Terrasson ne l'ignorait point, ni la difficulté de l'entreprise, ni les dangers d'une pareille hardiesse, au moment où toutes les puissances apparaissaient conjurées pour achever l'œuvre des démolisseurs de 1710. Mais ce fugitif voulait vaincre. La Providence ne l'avait-elle pas conduit, par des détours imprévus, sous l'autorité d'un évêque en qui revivait l'esprit de Saint-Cyran et dans une contrée propice à la restauration de la vie cénobitique ?

Le site de Treigny s'apparentait aux sauvages solitudes de la vallée de Chevreuse. Au loin, sur l'horizon, se profilent les derniers coteaux de l'Avallonnais. Là s'étagent les bourgs riants, le long de fertiles vallées, et la richesse, comme la vie, semble concentrée dans ces régions pittoresques. Mais, aux alentours de Ronchères et de Treigny, le paysage s'étend, morne et désolé. Les villages y sont rares et séparés par de

longues étendues de marécages, de terrains incultes, sans verdure, que ferme une ligne d'horizon basse et d'une tristesse lourde. Tout ce qui fait le charme de l'Avallonnais, les eaux vives, les cultures variées, les pittoresques décors, s'efface presque sans transition. De loin en loin pointe vers les cieux le clocher sans beauté d'un village ramassé sur lui-même, triste oasis dans la lande grisâtre. Ce fut dans une thébaïde semblable que les Solitaires de Port-Royal osèrent restaurer la vie pénitente des premiers anachorètes. L'abbé Terrasson fixa comme but à son apostolat de renouer la tradition perdue, sûr que le rayonnement de ce nouveau foyer spirituel étendrait au loin sa bienfaisante influence.

Une œuvre d'utilité immédiate le sollicita tout d'abord. La région était pauvre et dépourvue d'institutions charitables. Terrasson construisit un hôpital. Toutes les misères y étaient accueillies, sans souci apparent de l'étiquette janséniste. Sur tous les malades s'exerçait la même charité, fraternelle et gratuite. D'autre part, la population misérable semblait se désintéresser du sort des enfants, qui grandissaient, livrés à eux-mêmes, dépourvus d'instruction, réduits à quelques notions morales que de hâtives leçons de catéchisme inculquaient pour un temps dans leurs âmes simples. Les plaintes étaient générales : l'enfance vagabonde inquiétait les hommes du roi au moins autant que les gens d'église. Terrasson recueillit les petits abandonnés. Deux écoles furent aménagées au plus vite, l'une pour les garçons, l'autre pour les filles. La confiance des pauvres gens soutint l'œuvre naissante. Terrasson compta bientôt soixante garçons, arrachés à l'oisiveté et au vagabondage. Il fut nécessaire de les répartir en neuf classes, dirigées par trois maîtres. Leur choix, s'il n'était pas sans danger, témoignait cependant d'une réelle sollicitude pour le développement des jeunes intelligences que l'on appelait à une vie supérieure. Car, de ces trois instituteurs, deux venaient de l'Oratoire, le P. Husse et le P. Camusat[1], et le troisième était un sous-diacre, âgé de trente ans, nommé Thomasseau de Landry, sorti d'une excellente famille de

1. Le P. Husse était-il de l'Oratoire ? Le réquisitoire du procureur du roi et ainsi que le Mémoire de l'abbé de Lisle-Dieu l'assurent; cependant le P. Bonnardet, dont la compétence est très grande, m'affirme le contraire. — Quant au P. Camusat, qui, depuis 1729 jusqu'à 1746, date de sa mort, est resté, selon le P. Bonnardet, au Saint-Esprit de Troyes, sans que l'on puisse trouver trace d'une absence entre 1732 et 1735, il ne semble pas que l'on doive mettre en doute l'exactitude du rapport de police, confirmé par l'enquête de l'abbé de Lisle; ces deux témoignages sont formels.

Paris. Deux maîtresses, que Terrasson avait choisies dans les milieux jansénistes de Paris, furent chargées de l'éducation des filles.

Tout ce monde travaillait à plein cœur et les résultats émerveillaient tous ceux, curés et fidèles, qui assistaient à la transformation d'une contrée jusqu'alors réputée pour la rudesse de ses habitants. Quand l'agent du roi, chargé de fermer ces écoles en plein essor, eut examiné leur tenue générale et se fut rendu compte du point d'instruction auquel de pauvres enfants avaient été conduits, selon la méthode renouvelée des petites écoles de Port-Royal, il ne put s'empêcher de rendre hommage à l'effort des maîtres. « Ils avaient, écrit-il, beaucoup d'ordre dans l'instruction, mais on eût dit qu'on instruisait des novices de la Trappe ». L'austérité de l'abbé Terrasson n'eût pas supporté que l'on instruisît différemment ceux qu'il voulait, avant tout, former selon la discipline janséniste.

Il s'était réservé à lui-même l'œuvre essentielle, la reconstitution de la Solitude de Port-Royal, où il espérait attirer d'autres Messieurs, épris de perfection chrétienne, selon l'Evangile de Jansénius. C'est dans ce dessein qu'il continuait à surveiller, du fond de sa Thébaïde, les vicissitudes de son parti, alors livré aux forces de décomposition.

Elles présentaient, vers 1730, un caractère d'exceptionnelle gravité.

Depuis que le cimetière de Saint-Médard donnait le spectacle de guérisons prétendues miraculeuses et de convulsions non moins étranges, les fissures s'étaient multipliées dans l'édifice quesnelliste. Tandis que les uns prétendaient lier le sort de la doctrine janséniste aux « miracles » récents, qui devenaient à leurs yeux la garantie, donnée par le Ciel même, de la vérité de l'Appel, les autres ne témoignaient qu'aversion pour ces coups d'éclat, d'où procédait un fanatisme dangereux. Dressées l'une contre l'autre, les deux factions s'accablaient d'invectives. « Pour la première fois depuis cent ans, gémissait l'abbé d'Etemare, partisan fougueux des miracles, on a donné l'exemple de porter au tribunal du public une dispute élevée entre les défenseurs de la vérité, et cela, avant que d'avoir pris aucunes mesures pour éviter un tel éclat, avant que d'avoir observé les règles de l'Evangile sur la correction fraternelle, avant que d'avoir consulté les évêques. Jamais rien de pareil n'était arrivé entre Messieurs de Port-Royal [1] ».

1. Lettre inédite. Il n'est pas possible de comprendre l'histoire du jansénisme au XVIIIe siècle, si l'on ne suit le double courant qui s'est fait jour dans ce

Ces rivalités entre jansénistes en désaccord sur la valeur apologétique de faits merveilleux semblaient à l'abbé Terrasson aussi maladroites qu'inopportunes. Vainement essayait-il de les assoupir, en s'adressant aux chefs des deux partis, qui témoignaient, à l'égard du « saint patriarche de Treigny », d'une tendre vénération. C'était, du côté des appelants hostiles aux miracles, l'abbé Duguet, l'abbé d'Asfeld et l'impérieuse nièce du doux oratorien, Mme Duguet-Mol. Du côté des appelants dévoués à la cause des miracles et des convulsions, Terrasson rencontrait avec douleur son vieil ami de l'Oratoire, le P. Fouquet, et l'abbé d'Eaubonne et l'évêque d'Auxerre lui-même, Mgr de Caylus. A ses exhortations pacifiques les uns et les autres ne répondaient que par de virulentes offensives. Les « défenseurs de la vérité » ne songeaient qu'à s'exclure mutuellement d'un parti meurtri.

La police du roi trouvait son compte dans ces exclusions tapageuses. Elle atteignait à coup sûr ceux qui se trouvaient ainsi désignés à ses coups. Repoussés par leurs anciens coreligionnaires, traqués par la maréchaussée, les appelants « excommuniés » et les convulsionnaires honnis échappaient difficilement à la vindicte royale. Les prisons s'emplissaient de ces fugitifs que les hommes du roi n'avaient plus grand peine à retrouver.

Impuissant à réconcilier des factions que la passion rendait de jour en jour plus irréductibles, l'abbé Terrasson porta du moins tous ses soins à sauver des mains de la police les appelants pourchassés. Il avait organisé un mystérieux service de renseignements, de courriers, de relais, toute une complicité d'initiés hardis. Sur les routes de l'Yonne, et jusqu'aux environs de Paris, d'adroits partisans ne cessaient

parti, dès 1728. Jusqu'à cette date, on distingue les *Constitutionnaires*, c'est-à-dire ceux qui acceptent la bulle *Unigenitus* et souscrivent aux différentes formules de soumission que l'autorité royale, — non moins que l'autorité ecclésiastique, — exige d'eux, et les *Appelants*, c'est-à-dire ceux qui prétendent ne pouvoir accepter la bulle, parce qu'elle est entachée d'erreur et fulminée contre un fantôme d'hérésie, et en appellent au Pape mieux informé ou même au Concile.

Mais, avec les « miracles » de Saint-Médard et autres merveilles de ce genre, les Appelants ne s'entendirent plus entre eux. Les uns voyaient en ce merveilleux le produit de l'illusion et la cause d'une déviation doctrinale qui mettait en péril la pensée du jansénisme : ils constituèrent le camp des appelants traditionalistes. Les autres, tout aux miracles où ils décelaient la visible approbation du ciel, ne s'inquiétant plus de fidélité aux doctrines anciennes, élaboraient une théologie janséniste nouvelle ; ils constituèrent le camp des appelants dissidents. La lutte fratricide dura jusqu'à la veille de la Révolution ; le jansénisme du XVIIIe siècle n'est ainsi qu'un va-et-vient de factions tantôt victorieuses et tantôt vaincues. J'ai raconté cette crise intime : « L'agonie du jansénisme », dans la *Revue d'histoire de l'Eglise de France*, juillet 1928.

de circuler, qui recueillaient les fugitifs, immédiatement affublés de noms d'emprunt et mystérieusement acheminés vers le presbytère de Treigny. Terrasson les accueillait, les cachait et pourvoyait à tous leurs besoins. Ainsi disparurent soudain, au moment de la sévère répression de 1733, quelques héros de la secte convulsionniste, les « frères » Louis, André et Paul Archambault, les « sœurs » Accart et Gault. Sans doute ces personnages représentaient-ils, aux yeux du « saint de Treigny », ce que le jansénisme pouvait considérer comme l'écume du parti et ce qu'il appelait lui-même « la honte » de l'Appel. Jamais cependant sa charité ne manqua à leur détresse, et la police du roi, fréquemment alertée sur les allées et venues de ces illuminés, se trouva jouée par la discrète et puissante organisation du curé de Treigny. De tous côtés, les marques de reconnaissance affluaient au misérable presbytère. L'un des principaux chefs des convulsionnaires, que ses adeptes vénéraient pour la singularité de ses prodiges et respectaient pour la noblesse de sa race, M. le chevalier de Blaru, comte de Tilly, venait à Treigny comme au foyer de sa vie spirituelle. Frère Hilaire, dépouillé de ses titres de noblesse et descendu au rang des pauvres pèlerins, aimait s'échapper de Paris, « seul, sans domestiques, simplement avec du linge et quelques livres », afin de se soumettre à la direction du « saint patriarche ». — « Mon vif désir, lui écrivait-il, est de m'unir à votre troupeau pour m'y édifier des exemples de ceux qui y vivent avec vous dans la pénitence ».

La solitude de Treigny exerçait en effet un vif attrait, et, toujours comble à craquer, s'emplissait du bruit des exercices spirituels que « le saint curé de Treigny » prêchait aux ecclésiastiques et aux laïques fervents. Sa réputation s'était si bien établie que, de Paris, de Rouen, des diverses maisons oratoriennes, les prêtres accouraient vers cet autre Saint-Cyran, créateur d'un autre Port-Royal. Il fallait assurer le secret, la police royale s'inquiétant de ces repaires jansénistes et y opérant de fréquentes descentes. Terrasson n'acceptait ses pèlerins que sous des noms d'emprunt et jamais ses hôtes ne parvinrent à percer l'anonymat des « Messieurs » qui prolongeaient leur séjour dans cette maison de prière. « Edifiés des bons exemples » qu'ils y avaient admirés, les Messieurs s'en retournaient d'aussi mystérieuse façon. Mais ils répandaient la vérité conquise sous la direction de l'abbé Terrasson. L'un d'eux, venu de Rouen, installa, à son retour dans sa paroisse, des espèces de confréries, où l'on enseignait

la doctrine puisée aux instructions de la Solitude de Treigny. Toute sa région se trouva bientôt couverte, — et infestée, — de ces fraternités jansénistes. Il les visitait et, le « patriarche » de Treigny s'intéressant à leur développement, ne manquait pas de lui rendre un compte exact de ses visites. Il lui écrivait un jour : « J'y ai trouvé beaucoup d'attrait pour la prière ; les personnes du sexe surtout récitent l'office ; la lecture des Livres saints est en vigueur ; les femmes et les filles renoncent aux rubans et aux paniers ; on retranche partout la dépense pour soulager les autres ». Le profit spirituel eût été grand, si ces âmes n'avaient été détournées du pur Evangile vers une piété rigoriste et une doctrine inhumaine.

Comment l'abbé Terrasson aurait-il conservé quelque doute sur le caractère sacré de son œuvre, quand il recevait tant de témoignages, — et si touchants, — de son action bienfaisante ? Les curés du diocèse d'Auxerre accouraient à la Solitude, comme au lieu béni de leur rénovation. Rudes pour la plupart, et visiblement abandonnés à eux-mêmes pour le travail de leur âme, ces prêtres s'émerveillaient d'avoir enfin devant eux un véritable apôtre, ardent à les persuader, zélé pour leur sanctification, et dont l'esprit de détachement émouvait ces natures grossières. Non seulement ceux du diocèse d'Auxerre, mais la plupart de ceux du diocèse de Sens proclament qu'il est « leur patriarche et leur chef ». C'est à l'abbé Terrasson, à « ce saint patriarche » et à « ses saints solitaires » qu'ils font remonter la conversion de leur cœur. L'un d'eux confesse qu'ayant longtemps négligé la route de la vertu, il aurait sombré sans retour, s'il n'avait été ramené par l'exemple du curé de Treigny. « Il m'a fait rougir de ma conduite passée et fait prendre la résolution ferme et constante de le suivre de plus près qu'il me sera possible ». A la vérité, la résolution fut assez fâcheuse, car, à vouloir imposer à ses paroissiens la vertu revêche des Messieurs de Treigny, l'imprudent néophyte ne tarda pas à se rendre odieux à la population. Les bonnes gens de Moutiers, excédés de la sévérité de leur pasteur, refusaient d'aller à confesse. « Le curé est trop méchant », disaient-ils. Celui-ci, qui n'y comprenait rien, se lamentait, et c'est à l'abbé Terrasson, cause initiale de cette frayeur populaire, qu'il confiait ses soucis : « Il y a encore, lui disait-il, plus de soixante de mes habitants qui n'ont pas approché à confesse ! »

Pouvait-il en être autrement ? Le jansénisme produisait dans l'Yonne ce qu'il avait partout ailleurs fatalement

amené après lui : chez les fidèles épris d'idéal, — une petite minorité, — un sursaut de vertu farouche avec une frayeur accrue des moyens sacramentels, et sur l'ensemble de la vie paroissiale, un rapide mouvement d'abstention religieuse.

Il y avait donc affluence à Treigny. Sous l'impérieuse direction du nouveau Saint-Cyran s'infléchissaient les âmes, et la vertu qui s'épanouissait à Treigny continuait au loin son action conquérante. Terrasson dut aménager deux maisons, l'une voisine de son presbytère, l'autre faisant corps avec le château de Treigny, qui, toutes deux, ne désemplissaient pas, au cours des années.

Incontestablement, ce hardi réformateur avançait l'œuvre de reconstruction janséniste, de la façon la plus habile à la fois et la plus solide. C'était un travail d'âmes qu'il entreprenait, une direction spirituelle qu'il assumait, une emprise qu'il s'efforçait de s'attribuer sur la petite église renaissante, par quoi se trouvait assurée l'extension d'un même esprit, d'une même foi, des mêmes pratiques d'ascèse, au service d'une même cause. Terrasson reprenait à son compte la grande méthode de direction qui avait fait des Saint-Cyran, des Singlin et des Arnauld les chefs incontestés du premier jansénisme. L'idée était féconde, et son action rayonnante obtenait des résultats inespérés. Prêtre fugitif et subrepticement incorporé dans un diocèse étranger, Terrasson voyait son autorité croître et s'élargir : le clergé de deux grands diocèses s'unissait en un groupe imposant pour le reconnaître comme son chef et son modèle. Son propre évêque ne cessait de recourir à ses conseils, et, tout à la réforme qu'il s'acharnait à introduire dans son diocèse, ne croyait pouvoir mieux faire que de confier au curé de Treigny la refonte du catéchisme d'Auxerre.

Restait la surveillance des communautés. La fatale zizanie dont souffrait le parti depuis 1728 avait eu de mortelles répercussions dans les monastères où la cause de l'appel semblait jusque-là victorieuse. Il fallait, dans ces milieux difficiles, lointains et presque inaccessibles, rétablir la discipline jansénienne et refaire l'unité autour d'un programme traditionnel. Terrasson s'y employa. Sur plusieurs maisons de religieuses et de religieux il a conservé le prestige attaché à son titre d'oratorien éloquent et bien en cour. A Troyes, le couvent des religieuses de Sainte-Scolastique lui est profondément dévoué. Si l'abbé Blondel jouit du titre apparent d'aumônier du monastère, Terrasson détient en ses mains la charge réelle. C'est

lui qui conserve, parmi ces filles que les vicissitudes du parti janséniste jetaient dans l'anxiété, l'opiniâtre fidélité à la doctrine traditionnelle.

Son action est encore peut-être plus profonde au monastère de Gif, dont l'abbesse est Marie-Anne de Ségur de Ponchar, sœur de Jean-Charles de Ségur, depuis 1723 évêque de Saint-Papoul. L'abbesse entretient une active correspondance avec le curé de Treigny et il semble bien que les conseils venus du petit presbytère aient exercé leur action sur le prélat qui, dans un mandement retentissant, abdiqua ses fonctions épiscopales et proclama sa foi à la vérité de l'appel.

Sur l'Oratoire même l'ex-P. Terrasson a conservé une emprise étonnante. Le P. de la Tour, supérieur de la Congrégation, qui dut, sur des injonctions mystérieuses, le pousser vers les routes de l'exil, ne peut s'empêcher de garder un coin du cœur à celui qu'il avait particulièrement entouré d'affection. Ne l'accuse-t-on pas, et jusque devant le roi, de laisser « grandir dans sa Congrégation l'influence de l'exilé, tandis que diminue la sienne propre »? — « Il n'y a pas lieu, ajoute-t-on, de s'étonner si cette Congrégation est aussi gâtée qu'elle l'est, surtout dans les trois maisons de Paris, et dans celles d'Orléans, de Nevers, de Troyes et de Lyon, et dans un très grand nombre d'autres maisons où l'on a conservé des liaisons intimes avec le curé de Treigny ». Celui-ci ne laissait pas tomber en friche un champ qu'il semblait qu'on lui abandonnât en confiance. Une volumineuse correspondance avec les novices de la Congrégation révéla au procureur du roi l'action puissante de l'exilé. Les initiés ne se trompaient point sur elle. De tous côtés, on s'accordait à appeler le curé de Treigny « le patriarche de la nouvelle Eglise ».

***

L'œuvre datait, on l'a vu, de 1732. Elle avait réussi à tromper la vigilance de la police royale et à assurer la plus large diffusion de son esprit, de sa piété, de sa doctrine retrempée aux pures sources jansénistes. En quelques années, elle avait refait, autour d'elle, l'unité des âmes subjuguées par la « sainteté » du patriarche de Treigny. Sa croissance avait été si rapide qu'un seul homme ne suffisait plus à la diriger. L'abbé Terrasson prétendait cependant ne rien sacrifier de l'immense programme qu'il avait emprunté aux ancêtres de Port-Royal des Champs. Sur un champ d'action qui s'étendait d'année en

année, il appela d'énergiques concours. Energiques et mystérieux comme les solitaires de la morne vallée.

Non loin de Treigny, la paroisse de Ronchères possédait un curé, d'âme ardente, fidèlement attaché à la cause janséniste et, pour ce motif, cher à l'évêque d'Auxerre. Il s'appelait Pierre-Ghislain Fleur de Rouvroy. Lui aussi, épave tourmentée de la tempête constitutionnaire. Le vent de la persécution l'avait amené du diocèse d'Arras, où sa famille, noblement apparentée, jouissait d'un crédit considérable. Au parlement d'Arras, le frère de l'abbé avait acquis une belle réputation de magistrat. A l'évêché, l'un de ses frères avait été choisi comme secrétaire. Pierre-Ghislain ne put cependant mettre à profit ces puissantes relations. Son entêtement à répandre la doctrine de l'appel le fit chasser du diocèse, et, après maintes haltes, maints circuits et force mésaventures, l'exilé trouva enfin, en 1727, un abri dans une paroisse de Paris, à Saint-Pierre-des-Arcis, où se réunissaient les victimes de la cause janséniste. Il y resta deux ans et fut nommé en 1729 vicaire â Saint-Cloud. Le cardinal de Noailles avait des trésors d'indulgence pour ces prêtres dont la foi janséniste rendait impossible ailleurs le ministère paroissial. Mais Noailles mourut en 1729 et son successeur, Mgr de Vintimille, s'empressa d'interdire les prêtres appelants. Le 10 mars 1730, l'abbé Fleur fut frappé à son tour et sommé de quitter la paroisse. A cette nouvelle, les dévotes de Saint-Cloud s'ameutèrent soudain et, soupçonnant le second vicaire d'avoir manigancé la disgrâce de leur favori, le poursuivirent de telles injures que les gens du roi durent intervenir. Accusé lui-même, l'abbé Fleur protesta qu'il n'était pour rien dans cette folle effervescence, trop heureux, à l'en croire, « d'être déchargé du poids du ministère » et de pouvoir enfin, rendu à la liberté, « entrer dans une retraite ». Douceur tout en surface : au fond s'agitait une âme violente et procédurière. Dès le 10 avril 1730, l'abbé déposait un acte d'appel au Parlement, d'une hardiesse peu commune. Il y dénonçait « le despotisme des évêques, qui frappent avec tyrannie... On ne peut, écrit-il, se défendre ».

Quant à lui, « hostile aux prétentions des ultramontains au sujet des libertés de l'Eglise gallicane », il se glorifie d'être « parfaitement uni de sentiments avec les illustres évêques d'Auxerre et de Troyes, au sujet de la téméraire entreprise des adulateurs de la Cour de Rome en ce qui concerne le temporel de mon roi et le serment de fidélité que je lui dois ».

En réponse, le Parlement délivra contre l'insolent un ordre d'arrêt. L'abbé n'avait aucun penchant pour le martyre. Et, sur le conseil d'amis vigilants, il s'enfuit de Paris, un jour de mai 1730, n'ayant pu même prendre congé de ses dévotes philothées. Elles s'en étonnèrent, mais le fugitif leur avoua crûment qu'il avait tout d'abord songé « à se mettre à couvert de l'orage ». C'est alors que l'évêque d'Auxerre l'appela dans son diocèse et l'installa, vers la fin de 1730, à la cure de Ronchères, non loin de Saint-Sauveur-en-Puisaye.

Le bénéfice était des plus médiocres : environ trois cent livres par an. Mais Fleur appartenait à cette race d'apôtres que la pauvreté n'effraye pas, si leur foi sort victorieuse de l'épreuve. Non seulement cette misérable portion congrue suffisait à ses besoins, mais encore elle contribuait à augmenter les aumônes que ce prêtre s'ingéniait à répandre autour de lui.

Terrasson acquit à son œuvre cette puissante activité. « Selon une façon de parler familière dans tout le parti », Fleur devint « l'un de ses coopérateurs les plus actifs ». Ronchères fut annexé au nouveau Port-Royal de Treigny et son importance balança même celle du refuge du « saint patriarche ».

Treigny ne suffisant plus à recevoir le grand nombre d'appelants fugitifs, on déversa le trop-plein au presbytère de l'abbé Fleur, où quinze solitaires s'acheminèrent à la fois et s'installèrent incommodément. En toute hâte, Fleur fit bâtir dans le village de petites chartreuses, qui mirent sur le paysage comme un décor de vaste ermitage. Sous l'impulsion de l'abbé Terrasson, la vie cénobitique reprenait, dans un jansénisme renouvelé, l'austère beauté des premiers anachorètes de la « sainte vallée » de Chevreuse.

Le zèle de l'abbé Fleur ne supportait plus que des fidèles appelants fussent dans l'angoisse de la persécution. Apprenait-il que l'un d'eux était menacé, traqué, serré de près par la police royale, il se hâtait de courir au-devant du fugitif. Caché dans une pauvre voiture, il partait soudain en grand mystère et revenait accompagné de laïques, de prêtres inquiets, sur lesquels se fermait la porte du cloître inviolé.

A côté de cette œuvre, couverte de mystère, se développaient les institutions charitables, à l'image de celles de Treigny. Fleur fit construire un hôpital, deux écoles de filles, des espèces d'ouvroirs, que dirigeaient deux maîtresses, venues d'Orléans, et, comme bien l'on pense, « zélées pour la vérité ».

Peut-être l'ardent réformateur manqua-t-il de prudence,

en ces jours où le jansénisme était particulièrement surveillé par la police royale. L'évêque d'Auxerre s'inquiéta et fit part de ses craintes à Terrasson. La conduite du curé de Ronchères, disait-il, « fait du bruit...et n'édifie pas ». Mais le moyen d'engager une polémique avec un subordonné qui résumait ses devoirs d'obéissance en cette formule : « Il n'y a aucune autorité à qui l'on doive obéir en la moindre chose contraire à la loi de Dieu » ? Mgr de Caylus avait toute raison de craindre qu'il n'opposât la parole de l'évêque à la loi de Dieu. Sur le conseil de Terrasson, les causes du dissentiment furent écartées, et, quand l'évêque eut appris le rôle de celui qu'il soupçonnait de compromettre l'œuvre renaissante, non seulement il le rétablit dans ses bonnes grâces, mais il l'investit d'une charge entre toutes délicate. L'évêque d'Auxerre manquait de prêtres, de ceux-là surtout qui, ayant souffert pour la cause janséniste, montraient un grand zèle à répandre la doctrine persécutée. L'abbé Fleur fut chargé de recruter « ces bons ouvriers », comme les appelait Mgr de Caylus, tenant pour rien l'opprobre de l'interdit qui pouvait détourner les consciences catholiques d'un ministère condamné. Dans cette mission délicate, Fleur fit preuve d'une incontestable maîtrise. Grâce à ses relations, à son activité, au prestige exercé par le refuge de son ami Terrasson, ce prêtre exilé put bientôt fournir à son évêque un clergé ardemment janséniste, qui envahit le diocèse, où il exerça son néfaste apostolat.

L'œuvre de Saint-Cyran renaissait de ses cendres. La vertu de l'antique abbaye de Port-Royal refleurissait dans un parti qui, obstinément, reconstituait sur les fondements mêmes du premier jansénisme. C'était l'aube d'une troisième et glorieuse époque qui se levait sur un horizon rasséréné.

***

Les jansénistes n'avaient pas assez d'émerveillement pour la vertu des deux prêtres attachés à l'œuvre immense. Dans leur ferveur passionnée, ils auréolaient leur obscure existence. L'abbé Terrasson n'était pas moins, à leurs yeux, que « le saint patriarche de Treigny », et l'abbé Fleur « le saint coopérateur » du grand ouvrier. Que deux pauvres prêtres, exilés, sans ressources, eussent pu réaliser l'audacieux projet de dresser, contre la volonté du pouvoir, malgré les répressions terribles de la justice, en dépit des perquisitions fréquentes des gens

du roi, un nouveau Port-Royal, avec son abbaye camouflée, sa Solitude pour gens du monde, son refuge pour jansénistes persécutés, ses petites écoles pour enfants pauvres de la région, son hôpital toujours ouvert à la misère, avec le rayonnement de ses aumônes et l'enthousiasme de ses disciples, il y avait là de quoi confondre les ignorants, qui, dans cette réussite, s'accordaient à reconnaître l'intervention d'un Dieu juste.

Chargé d'apporter quelque clarté sur l'énigmatique aventure, le procureur du roi fit, de son côté, d'intéressantes trouvailles. Quoique réduits à une pauvreté voisine de la misère, la paroisse de Ronchères ne valant pas trois cents livres et le bénéfice de Treigny n'allant pas à deux mille livres, les deux animateurs du jansénisme avaient à leur disposition de considérables ressources. Le P. Terrasson passait pour un redoutable manieur d'argent. Soit que le prestige de sa « sainteté » exerçât une influence sur les fidèles, soit que la séduction de ses manières affables captât leur confiance, il était sûr que le curé de Treigny drainait une grosse partie des économies réalisées par ses ouailles. Son presbytère devenait, pour les uns, une maison de prière, et pour les autres, un centre d'agiotage. On confiait à son talent d'administrateur des capitaux qu'il rendait productifs. Bons offices qui recevaient leur récompense, parfois si considérable qu'elle irritait des parentés tout à coup déçues. Quant à l'entretien personnel du « patriarche », de nombreuses et ferventes pénitentes en assumaient la charge, et de Paris même, de charitables « appelantes » envoyaient un jour « trois peaux de culotte » au saint homme accusé de faire trop peu de cas de sa « guenille ».

Le flux des largesses venait d'ailleurs. A Saint-Cloud demeurait la dame de Préaux de Sanglier dont les mystiques élans du cœur trouvaient de singulières métaphores. N'écrit-elle pas un jour à Terrasson « de vouloir bien la regarder comme sa mère »... et d'accepter la moitié de sa fortune ? D'autres grandes dames, Mmes Brézé de Chaunac, de Valory, de Grieu, de la Tournelle, qui ont confié à « ces saints directeurs leur conscience en désordre », assurent de larges aumônes à la restauration de Port-Royal. Un riche pénitent, M. de Beaumont, ne parle de rien de moins que de déshériter sa famille au profit du « saint » curé de Treigny. Vainement, les héritiers frustrés opposaient-ils obstacles sur obstacles. Il ne se trouva pas, pour ce cas véridique du nouveau, — et sincère, — Orgon, un autre exempt du roi, chargé de punir les coquins. Terrasson compte encore, parmi ses fervents admirateurs, un riche

avocat, M. de la Barre, célèbre dans le groupe des convulsionnaires, et qui dilapide sa fortune au service de ses « frères » et de ses « sœurs ». Le curé de Treigny ne témoignait qu'aversion pour « la secte qui déshonore le parti »; il recevait néanmoins de considérables secours de cet avocat, à qui le liait une vive amitié.

Faudrait-il même, ainsi que le laissait entendre le réquisitoire du procureur du roi, incriminer certaines habiletés du « saint patriarche » ? Il avait préposé à l'instruction des jeunes garçons de Treigny cet abbé Thomasseau de Landry, qu'il avait entraîné, loin de sa famille, dans la nouvelle Thébaïde. Néophyte consumé d'ardeur, Landry ne songe plus qu'à assurer la prospérité de l'œuvre à laquelle il collabore. Il vend ses biens, qui étaient considérables, dissimule ses intentions à sa famille, et offre le prix de son patrimoine à son cher directeur. L'enjeu valait 50 000 livres. Les parents firent opposition et l'affaire menaçait de tourner mal pour Terrasson, en butte aux poursuites savantes de l'homme d'affaires de la famille Thomasseau. A la suite de quelles manœuvres le « saint » patriarche parvint-il à évincer ce redoutable adversaire, le procureur du roi ne put le découvrir. Mais il apprit qu'à sa place, Terrasson avait installé un de ses amis, d'un dévouement aveugle, qui l'avait aidé à entrer en possession de la fortune si longtemps et si âprement disputée.

Ces petits moyens n'entamaient pas la fidélité des grands dévouements. Il eût été surprenant de ne pas rencontrer, à l'origine de l'œuvre de Treigny, la main du trop fameux « Monsieur Arouet », que ses amis appellent, dans l'intimité des rites de la secte, frère Armand ou frère Esau, et qui s'épuise à racheter, par ses mortifications et ses aumônes, les impiétés de son frère Voltaire. M. Arouet cherche, en effet, toutes les occasions d'obliger les curés de Treigny et de Ronchères, de participer à leurs dépenses et d'être agréable aux paroissiens d'aussi saints personnages. Il chargera un jour l'abbé Fleur d'avertir ses fidèles que, si l'un d'entre eux « trouve dans les bois une chevrette, c'est-à-dire le petit d'un chevreuil femelle (ô puriste Voltaire, c'est ainsi qu'écrit ton frère !) et s'il veut bien l'élever pour lui, il le récompensera généreusement ».

C'étaient là de précieuses amitiés. Il paraît certain que les fondateurs de l'œuvre janséniste apportèrent à les exploiter quelque hâte indiscrète. Mais celui qui demeure la cheville ouvrière de l'entreprise sainte, dont la libéralité apparaît

inépuisable, qui met tout son zèle à assurer la restauration d'une vie religieuse à laquelle il a lui-même consacré toutes ses forces, est un magistrat, puissant par la place qu'il occupe au Parlement, par la fortune qu'il consacre aux bonnes œuvres, par les amitiés qu'il s'est conciliées dans les milieux jansénistes et qui font autour de lui comme une escorte d'honneur. Il s'appelle Basile Carré de Montgeron. Nous ignorons les circonstances qui lièrent le magistrat et les deux curés du diocèse d'Auxerre. Mais l'emprise que ceux-ci exercent sur leur nouvelle conquête est si puissante que, pour mieux assurer l'exécution du plan grandiose dont il devient le confident, M. de Montgeron s'en proclame aussitôt le protecteur. Sans retard, il acquiert, au village même de Treigny, un château, un domaine, un titre seigneurial. L'avocat, qui, depuis 1730, avait renoncé aux splendeurs de la vie mondaine et, frappé par la grâce, s'était enfermé dans l'humilité d'une vie repentante, se targue de son nouveau titre de « seigneur de Treigny ». Non par orgueil, mais parce que sa puissance de suzerain s'étend désormais sur les œuvres pieuses de son curé qu'il a le devoir de protéger, de défendre, de secourir. Le seigneur de Treigny donne carte blanche à Terrasson, qui nourrit en silence des projets immenses. Ainsi naquit le nouveau Port-Royal. Sous la protection du seigneur du village, les fondations pieuses s'élaborent et s'installent. Le jansénisme s'épanouit, assuré d'avoir trouvé son Mécène.

C'est en effet dans son propre château que M. de Montgeron a donné l'autorisation d'aménager la demeure des « saints solitaires ». A l'abbé Terrasson il abandonne l'usufruit total, absolu, de son riche domaine, qui pouvait assurer, à l'estimation du procureur royal, un revenu de plus de dix mille livres par an. Mais l'œuvre de Treigny était un gouffre sans fond, où sombraient les revenus et les capitaux eux-mêmes. Les patriarches ne rêvaient que de multiplier leurs œuvres et d'élargir leur champ d'action. D'incessants appels de fonds n'arrivaient point à équilibrer le budget menaçant. Il fallait bien alors crier sa misère au lointain protecteur. Avec quelle humilité celui-ci accueille la requête et envoie l'aumône quémandée ! Il semble vouloir qu'on l'excuse de sa bienfaisance même. Il arrive parfois qu'il est gêné, et son obole ne suffit pas aux besoins de ses protégés. Mais il promet de compléter au plus vite la somme nécessaire, ne demandant, en retour, que des prières « pour un pécheur ». Ce que l'œuvre de Treigny a fait de ce magistrat, naguère célèbre pour le libertinage de sa

pensée et le faste de son luxe, on peut le voir dans la lettre suivante.

« Mon très cher Père, quoique gêné, je vous envoie cependant une somme de cent livres, mais dans quelque temps je pourrai vous en envoyer une plus forte, et je vous demande en grâce de me marquer à mesure ce dont vous avez besoin et de compter entièrement sur moi. Je sens tant d'avantages pour moi à contribuer en quelque sorte au bien que vous faites que je crois devoir préférer cela à toutes choses. Je vous avouerai franchement que je me conduis très fort par mon intérêt. Je l'ai toujours fait. Autrefois, pour des intérêts temporels, j'aurais sacrifié la vie de mon prochain. Grâce à la miséricorde de Dieu, l'objet est changé. Je regarde présentement ce qui me sera plus utile pour mon éternité, et je ne souhaite rien plus que de pouvoir obtenir quelque part dans vos prières et dans celles des personnes qui vivent avec vous »[1].

Quelle humilité d'accent ! Quel élan du cœur pour tous ceux dont les prières embellissent la solitude de Treigny ! Quel désir de contribuer à la restauration de l'œuvre essentielle, par où se répandra l'esprit de Port-Royal ! M. de Montgeron y contribuait en effet de tout son pouvoir et de toute sa bourse. En moins d'une année, il avait envoyé 13 838 livres, sans compter la diffusion des ouvrages jansénistes, qu'il assurait, par des envois réguliers, au fur et à mesure que l'abbé Terrasson lui signalait l'opportunité de répandre les œuvres de la secte.

Ce n'était pas une simple clause de style que le procureur du roi insérait dans son rapport sur les affaires de Treigny, quand il écrivait : « L'abbé Terrasson est maître absolu de l'esprit et de la bourse de M. de Montgeron ».

***

L'œuvre avait acquis, en moins de trois ans, une prospérité merveilleuse. Son action rayonnante avait remis le jansénisme décadent sur les voies de son antique splendeur. A l'ombre de la solitude de Treigny, les âpres disputes sur les miracles et les convulsions avaient fait silence, et les âmes s'ouvraient à la seule beauté de la charité janséniste. Un esprit nouveau illuminait une doctrine menacée de décomposition, et l'exemple des vertus des « saints solitaires » grandissait une cause que les mesquineries des uns et la méchanceté des autres avaient discréditée.

1. Lettre inédite.

Le groupe des Appelants de Treigny prétendait donc se distinguer de la foule amorphe. Il était le véritable héritier de la doctrine de Port-Royal, le fidèle dépositaire d'une foi que les autres avaient contaminée. Et déjà l'esprit des petites chapelles s'insinuait dans ce sanhédrin. Cette élite du parti janséniste s'isolait, mais pour faire bande à part. Elle découvrait, au fond d'une nouvelle thébaïde, l'authentique tradition port-royaliste, mais s'acheminait vers une Eglise plus secrète, plus intime, très peu populacière, travaillée par d'aristocratiques nostalgies. Le vocabulaire de ces Messieurs se chargeait d'expressions choisies, qui trahissaient les tendances secrètes. On y parlait de la « petite Eglise », dirigée par son « patriarche », peuplée de « saints », protégée par les vertus de ses « solitaires », soumise à l'esprit de la sainte abbaye de Chevreuse, dont le souvenir, partout ailleurs, s'était perdu, évanoui. Et la petite Eglise songeait à croître. A Paris même, des ramifications avaient poussé. Dévots et dévotes de l'abbé Terrasson y avaient organisé des centres de prière, où l'on comptait beaucoup de femmes, ce qui faisait dire à l'une de ces néophytes, Mlle de Saint-Aubin, que « la petite Eglise comptait beaucoup de saints et de saintes ». L'œuvre s'enhardissait, et les premières mesures de prudence qui avaient voilé l'existence d'un grand manœuvrier étaient insensiblement abandonnées, au profit d'un prosélytisme actif, tout à découvert.

L'inévitable se produisit : l'œuvre s'écroula soudain, comme un château de cartes.

Il y avait à Saint-Fargeau, bourg voisin de Treigny, un procureur du roi qui s'était ému de tout ce bruit. Sur les prétendus saints de Ronchères et de Treigny, sur leur vie de prière et leurs œuvres de charité, sur l'activité souterraine de l'abbé Terrasson et l'imprudente action de l'abbé Fleur, M. Le Pelletier des Forts avait conduit une discrète enquête. Le repaire janséniste n'eut bientôt plus de secrets pour lui. Effrayé de ce qu'il avait appris, il avait adressé un mémoire apeuré à M. Hérault, le dur lieutenant de police spécialement chargé des affaires jansénistes. Hérault, que la gravité des révélations avait jeté dans le trouble, en référa au cardinal Fleury. N'osant croire à tant d'audace, le ministre chargea l'archevêque de Paris, Mgr de Vintimille, de conduire une enquête sur les affaires d'Auxerre. Comme elle ne s'inquiétait plus guère du secret ni des ténèbres, la vérité fut assez vite découverte, et le roi signa, en octobre 1735, l'ordre

d'arrêter Fleur de Rouvroy, Terrasson, les cinq personnes préposées à l'instruction des enfants et de disséminer les « solitaires ». La descente de police eut lieu le 20 octobre 1735, en coup de vent. La surprise fut complète : nul n'échappa.

Les enfants des écoles dispersés, leurs maîtres emmenés à Paris, les hôpitaux fermés, les solitaires soigneusement identifiés et rendus à leurs familles, les deux « patriarches » traînés de prison en prison, d'abord à la Bastille, puis à Vincennes, — toute l'œuvre se trouva soudain couchée à terre, foulée aux pieds, perdue à jamais.

Mais la brutale destruction fut à la veille de provoquer une immense explosion populaire dans la région. Curés et paysans s'accordèrent pour suivre de leurs invectives et de leurs menaces ceux qui les avaient privés de leurs bienfaiteurs. Phénomène étrange, et qu'il faut remarquer à la date où il se produit : ni les ministres de l'Eglise, ni les gens du roi, ni la personne même du roi ne furent épargnés. Des accents révolutionnaires secouèrent la contrée. L'âme du peuple et celle du bas clergé jetaient aux vents des cris que l'on dirait jaillis des foules en délire aux alentours de 1789. Le curé de Fouronne, Nicolas Vithié, parcourt le pays et va déclarant « hautement » que « l'Etat est gouverné tyranniquement ». Chez lui se réunissent, en de mystérieux conciliabules, les curés voisins, qui s'échauffent et s'excitent à la résistance. Celui de Merry-sur-Yonne, Thomas Cordier, « homme d'un génie assez borné », au dire du procureur royal, parcourt les villages, « déblatérant » sans mesure contre le roi, ses ministres, ses favorites. Celui de Mailly, « que ces sortes de gens regardent comme un oracle », convoque à Mailly-le-Château ses confrères, « tous les adeptes de la vérité », et leur tient des propos que l'homme du roi enregistre avec stupéfaction. Nous n'en sommes encore qu'aux fureurs de la déception, aux accents de l'indignation, mais le ferment de la révolte travaille déjà ces âmes surexcitées et blessées dans leur foi. Le curé en fait tant que l'on s'empare enfin de lui et qu'on le jette aux prisons d'Auxerre. Loin de calmer l'effervescence, cette mesure exaspère la population, qui le prend de haut avec les représentants du roi, persuadée que c'est un honneur de souffrir pour celui qu'elle proclame « un martyr ». L'émotion populaire gagnait de place en place, et le procureur royal ne cachait plus son inquiétude. Il lança même un appel désespéré au lieutenant de police, lui faisant le sombre tableau de son autorité débordée, impuissante devant une foule en délire,

prête à tous les excès. « Il n'y a, lui disait-il, que l'autorité royale qui puisse mettre un frein à ces entreprises ».

***

Nous ne suivrons pas nos deux « martyrs » dans leur lamentable détention. Le P. Terrasson, d'abord enfermé à Vincennes, fut transféré en 1740 chez les Minimes d'Argenteuil, où, sous la pression d'amis inquiets, il signa, en 1744, un procès-verbal de soumission à la bulle *Unigenitus* [1]. On lui permit alors de se retirer, en 1745, à Nogent-sous-Coucy, qu'il ne tarda pas à quitter pour venir à la Communauté du Mont-Valérien. C'est dans ce milieu, fortement imprégné d'esprit janséniste, qu'il mourut, le 2 janvier 1752. Bien plus dure fut la captivité de l'abbé Fleur de Rouvroy. Jusqu'en 1755, c'est-à-dire pendant vingt ans, il est maintenu rigoureusement au secret, au donjon de Vincennes, résistant à toutes les pressions, inflexible dans sa foi janséniste qu'il préfère à l'apostasie. Par subterfuge, il parvient enfin, en 1757, à reconquérir la liberté, mais ne sait plus où fixer ses pas. La cause janséniste agonise à cette date, et ses martyrs n'inspirent plus la vénération passionnée qui les avait exaltés vers 1730. Fleur est contraint d'errer de diocèse en diocèse jusqu'en 1766, frappé par les évêques, réduit à se cacher sous des noms d'emprunt. La justice ecclésiastique le découvre d'abord chez le marquis de Balincourt, non loin de Pontoise, ensuite au couvent d'Hérivaux, près de Luzarches, et parmi les Génovéfains de l'abbaye de Saint-Léger, au diocèse de Soissons. Chassé de monastère en monastère, nous suivons sa trace à travers les diocèses de Soissons et de Meaux. Nous ne savons ce qu'il devint à partir de ce moment. De ses dernières années nous ne connaissons que le jugement porté sur lui par les jansénistes irréductibles [2]. « Il s'est fait dans son parti, écrit le procureur du roi, la réputation d'un saint ».

Ce n'est certes point afin d'enrichir le Nécrologe de ceux que les Appelants regardèrent comme des bienheureux qu'il nous

1. Cette profession de foi, qui est un merveilleux jaillissement de formules passionnées, se trouve à la Bibl. de l'Arsenal, ms. 11.306, f°s 9 et 10. Elle est aussi conservée dans la collection Gazier, où le P. Ingold l'a copiée en 1892. Le P. Ingold déclare avoir vu cette profession imprimée, s. l. n. d., en 3 pages in-4°, par ordre de l'archevêque de Sens, qui la fit distribuer dans son diocèse. Il en fut de même à Troyes, où elle fut imprimée en 10 pages in-4°, chez Bouillerot et Michelin, 1744. Le *Supplément au Nécrologe* dit que le P. Terrasson mourut dans sa famille; c'est assurément une erreur.

2. Voir les *Nouvelles ecclésiastiques*, 24 avril 1766.

a semblé utile d'exhumer de l'oubli ces hautes figures de prêtres opposants. Mais dans la lignée des grands jansénistes qui provoquèrent l'admiration de Sainte-Beuve, parce qu'il découvrait en eux « l'esprit de Port-Royal », il nous a paru que le grand critique aurait fait assurément une place à l'abbé Fleur de Rouvroy, surtout au P. Terrasson, s'il avait connu leur œuvre, leurs audacieuses initiatives, leur pitoyable infortune. Tout ce que d'obscurs documents nous ont révélé de ces appelants opiniâtres doit nous autoriser à les replacer parmi « ce petit nombre de Port-Royalistes attardés » que Sainte-Beuve regrettait de n'avoir pu joindre « au groupe de leurs aînés et de leurs pères ». Chez eux aussi, l'on retrouve « le véritable, l'humble et grand esprit chrétien de Port-Royal », et « non pas amaigri, séché, et comme un bras de fleuve détourné dans les sables et perdu dans les pierres [1] ».

Parmi la génération janséniste du XVIIIe siècle, ces deux hardis constructeurs émergent de toute la hauteur de leur croyance qui, évadée des pratiques fanatiques ou des illusions grossières du jansénisme décadent, est allée retremper son austérité aux sources vives de Port-Royal. Fières natures et cœurs indomptables, l'abbé Fleur et le P. Terrasson n'ont cependant, en définitive, travaillé qu'au détriment de la vie chrétienne. Sur les landes désolées de l'Auxerrois, vainement ont-ils attiré des âmes éprises de perfection, endoctriné des curés et des fidèles que l'exemple de leurs vertus séduisit plus que l'obscurité de leur doctrine inhumaine. Leur prétendue sainteté n'a laissé après elle que des fruits amers. Leur jansénisme a abouti à exacerber le désarroi des âmes.

Comme le reconnaissait un curé de la région, que les œuvres de Treigny avaient conquis aux méthodes jansénistes, les chrétiens se détournaient des sacrements, où ils n'apercevaient qu'une grandeur inaccessible à l'homme, et des ministres de l'Eglise, en qui ils ne voyaient que des cœurs irrités contre la malice irréductible de leurs fidèles. Avec des « saints » de cette nature, l'Eglise n'aurait certainement pas duré deux mille ans, parce qu'elle aurait vu briser un des axes de sa vie : l'autorité de sa hiérarchie normale.

Joseph DEDIEU.

1. Sainte-Beuve, *Port-Royal*, t. VI, p. 242.

Un nouveau Port-Royal des Champs au diocèse d'Auxerre. (1)

Vers 1780, le Jansénisme subissait une crise intérieure que ses meilleurs défenseurs s'avouaient impuissants à conjurer. Comme la plupart de celles qui s'étaient développées, au 17e siècle, parmi les disciples de Port-Royal, elle restait encore secrète, jalousement circonscrite entre quelques initiés. Le Jansénisme n'a jamais beaucoup aimé dévoiler au grand jour ses faiblesses intimes. Non point par pudeur, mais afin de ne pas affaiblir la croyance à sa force et à sa cohésion. C'est l'un de ses plus acharnés docteurs qui en fait l'aveu, sans ambages. « Les Messieurs de Port-Royal, écrit l'abbé d'Etemare, s'étaient quelquefois trouvés partagés sur de certaines questions ; on avait défendu de part et d'autre son sentiment, mais tout était demeuré dans le secret, et ce n'est qu'après des 40 et des 60 ans que l'on en a été informé par des manuscrits, qui jusque là étaient demeurés dans le secret. Maintenant la glace est rompue. (2) »

Elle l'était, en effet, et par une étrange ironie du sort, la rupture s'était produite à l'occasion d'événements merveilleux, où, tout d'abord, les Jansénistes s'étaient accordés pour adorer, d'un coeur unanime, la justice et la bonté de Dieu. Condamnée par les hommes, leur doctrine recevait, en effet, depuis 1727, la visible approbation du Ciel. Les miracles succédaient aux miracles, et, dans ces coups d'éclat de la Providence, les appelants accusés d'hérésie, voyaient la récompense de leur fidélité à la cause martyrisée. Les miracles ne prouvaient-ils pas toujours la doctrine ? Contre les anathèmes de Rome, ne justifiaient-ils pas l'Appel ? Jamais, depuis le miracle de la Sainte Epine, plus étonnantes

(1) Ce travail est l'oeuvre de M. l'abbé Dedieu. C'est un chapitre d'un ouvrage à paraître sur l'agonie du Jansénisme.

(2) Lettre inédite.

merveilles n'avaient convié les disciples de Port-Royal à serrer leurs rangs autour de leur foi menacée.

Cependant, en dépit des attentions du ciel, les fissures se multipliaient dans l'édifice quesnelliste. Si les prétendus miracles avaient exalté la foi des uns, ils avaient éveillé l'esprit critique des autres. Ces manifestations du Divin à jet continu heurtaient, par leur continuité même, le naturel bon sens des meilleurs jansénistes, qui ne témoignaient qu'aversion pour les enthousiastes, les crédules et les fanatiques. Confinée dans d'étroits cénacles, la discussion ne tarda pas à en franchir le seuil. Des conférences où les docteurs rivaux s'accablaient sous le poids d'autorités patristiques, la désunion gagnait la masse des appelants. La controverse devenait publique. Les camps se formaient, et les adversaires commençaient à se compter. « Pour la première fois depuis cent ans, gémissait l'abbé d'Etemare, on a donné l'exemple de porter au tribunal du public une dispute élevée entre les défenseurs de la vérité, et cela, avant que d'avoir pris aucunes mesures pour éviter un tel éclat, avant que d'avoir observé les règles de l'Evangile sur la correction fraternelle, avant que d'avoir consulté les Evêques. Jamais rien de pareil n'était arrivé entre Messieurs de Port-Royal. »[1]

[1] Lettre inédite

De l'autre côté de la barrière, la joie était grande. Les Constitutionnaires voyaient pour la première fois le parti janséniste travailler, de ses propres mains, à sa défaite. Le discrédit s'étendait sur lui, sur ses prodiges, sur ses prétendus saints, promus à la dignité de thaumaturges, sur les moyens étranges par lesquels se manifestait leur puissance, sur le grotesque et l'indécence de sa révélation, sur sa doctrine enfin, réduite à s'abriter sous d'aussi misérables garanties. Les scissions se multipliaient. Moment tragique dans la vie du jansénisme. L'heure était venue pour lui de choisir sa voie. Devait-il renoncer aux nouveautés, dont le merveilleux séduisait tant d'âmes ? Déclarer apocryphes les prodiges, que de si nombreux serviteurs de la vérité proclamaient survenus à point nommé, au milieu de la détresse générale, afin d'exalter les cœurs découragés !

Duguet très opposé aux convulsions, et blâme les Nouvelles Ecclésiastiques dans sa Lettre à un Professeur d'un Collège de l'oratoire

Devait-il, au contraire, assurer que sa seule raison d'être restait toujours la fidélité à la grâce efficace, à l'infaillibilité de l'Eglise, aux libertés gallicanes ? L'autorité de Quesnel, de Duguet, de l'abbé d'Asfeld avait maintenu les plus sages dans la voie traditionnelle de Port-Royal. Les plus sages furent-ils les plus nombreux ? Les dissidents eurent pour eux le peuple, toujours avide du merveilleux visible et tangible, et tous ceux qui, dans les discussions instituées autour des prodiges, ne voulaient voir que d'odieux moyens détournés de nier l'intervention divine. Du côté des Appelants traditionnalistes était passée l'élite des docteurs.

Le Jansénisme en était là de ses zizanies, de ses incertitudes, de ses angoisses, quand un projet d'allure grandiose fut amorcé, qui rejetterait au dernier plan les joutes oratoires, les discussions envenimantes concernant la valeur apologétique des miracles, et remettrait enfin en honneur le véritable esprit de Port-Royal, du Port Royal des Champs.

Cela se passait vers la fin de l'année 1730, aux paroisses de Treigny et de Ronchères, du diocèse d'Auxerre.[1]

Le site même s'apparentait aux sauvages solitudes où s'était élevé le monastère de la vallée de Chevreuse. Au loin, sur l'horizon, se profilent les derniers coteaux de l'Avallonnais. Là s'étagent les bourgs riants, le long de fertiles vallées, et la richesse, comme la vie, semble concentrée dans ces régions pittoresques. Mais la contrée du sud-ouest du diocèse est presque morne et désolée. Les villages y sont rares, très éloignés les uns des autres, séparés par d'énormes solitudes tristes, marécageuses, sans verdure, fermées par un horizon d'une monotonie lourde. Tout ce qui fait le charme de l'Avallonnais, la verdure riante, les cultures variées, les eaux vives, le long desquelles poussent les peupliers et les trembles, disparaît presque sans transition. De loin en loin, pointe vers les cieux le clocher gris d'un village ramassé sur lui-même, comme si la vie ne pouvait s'épanouir que sur un espace resserré.

(1) Les sources de cette monographie se trouvent à la Bibliothèque de l'Arsenal Mss. 11.304, 11.305, 11.306. J'ai emprunté presque tous ces renseignements concernant l'abbé Terrasson et l'abbé Fleur de Rouvroy, à un long mémoire rédigé par l'abbé de Lisle-Dieu, des Missions de Paris. Celui-ci avait été chargé par le Cardinal Fleury d'examiner toute cette affaire et d'établir un Mémoire ... qui ne fut rendu que le 8 février 1738, trois ans après l'arrestation des deux héros du Jansénisme

Ce n'est pas, à vrai dire, la morne thébaïde au milieu de laquelle vécurent les solitaires de Port Royal, mais l'endroit serait fort propice aux retraites lointaines, où n'atteint pas le bruit du monde. Vers 1730, les hommes n'avaient pas encore modifié la physionomie de ce paysage un peu triste. Cependant, la paroisse de Trégny ne manquait pas d'un certain renom. « C'est une grosse cure, dit un contemporain, comprenant 48 ou 49 villages. »

C'est là que vivait un prêtre, aujourd'hui parfaitement oublié, alors entouré d'une magnifique auréole, l'abbé Gaspard Terrasson.

?
Page à refaire avec les documents vrais

Figure étrange de religieux vagabond. Travaillant dans l'ombre et le silence, il remplissait néanmoins de son influence souveraine les milieux les plus divers. Son père était conseiller en la sénéchaussée et présidial de Lyon. Ses deux frères aînés étaient entrés à la Congrégation de l'Oratoire, où l'un, le P. André, avait acquis une certaine réputation d'éloquence, où l'autre, le P. Jean, avait rempli les fonctions de supérieur, dans une maison oratorienne de Lyon. Âgé de 18 ans, Gaspard entra, lui troisième, à la célèbre congrégation. C'était en 1698. Son exemple entraîna même son neveu, Michel Antoine de Romans, fils de l'écuyer Pierre et de Charlotte Terrasson, que nous trouvons, en 1718, comme régent au collège de Juilly, où il occupe successivement les chaires des diverses classes, depuis la 6e jusqu'à la Rhétorique, et que nous rencontrons comme économe à la maison oratorienne de St Martin à Grenoble.

Quesnel sorti en 1682
Duguet sorti en février 1685
Terrasson entré en 1698
Et
L'Oratoire n'enseignait pas ces théories nouvelles

De cette famille spirituelle que tant de liens rattachaient à son âme, Gaspard Terrasson accepta moins les directions traditionnelles que les nouveautés les plus hardies. On sait de reste que les leçons du P. Quesnel et celles du P. Duguet y accomplissaient alors d'assez vastes ravages. Terrasson se prit d'une affection profonde pour ces maîtres spirituels. Peut-être son zèle manqua-t-il de prudence? Les notes de la police le signalent déjà « comme un appelant fort déterminé. » Le P. de la Tour, général de l'Oratoire, qui faisait preuve à l'égard des Appelants en général d'une sévérité fort tempérée, et à l'égard du P. Terrasson en particulier, d'une bienveillance extrême, ne put cependant éviter à son

(1 Erreur. Le P. de la Tour fut, en 1727, le principal négociateur auprès de plusieurs prélats qui s'étaient prononcés contre la Bulle Unigenitus, en leur représentant l'acceptation de cette bulle comme le seul moyen d'empêcher un schisme prêt d'éclater et de conserver la paix de l'église

(2 Ses adversaires l'accusaient même de provoquer en dessous mains les lettres de cachet [illegible] certains oratoriens de la Congrégation ou les empêchant de faire partie des assemblées générales de l'Oratoire.

(3 On peut dire que c'est à sa sagesse que l'Oratoire dut son salut au milieu des difficultés sans nombre qui croissaient chaque jour sous ses pas.
(Tabaraud : Histoire de Pierre de Bérulle. Paris. Egron 1817 t. II)

protégé la lettre de cachet, le condamnant à l'exil. Terrasson dut quitter Paris. Il se réfugia à Troyes. Pour peu de temps. Les alertes devenaient de plus en plus vives, et la police traquait sans merci les opposants. Alors commença pour l'abbé Terrasson une vie errante, puisque une vie d'aventures. De Troyes, il s'enfuit à Turin, puis rentre clandestinement en France, vit quelque temps, vers le mois de mai 1732, caché dans la maison du St Esprit de Troyes, cherche un abri plus sûr et se retire à la communauté de Hayet, où il échappe aux investigations de la police royale. C'est là que vint le chercher le trop fameux évêque d'Auxerre, Charles de Caylus.

A la suite d'incidents qu'il serait trop long de rappeler ici, Caylus s'était converti à la cause de l'Appel. Depuis 1727, il est devenu l'un des plus fermes évêques du parti. C'est à lui que recourent les prêtres interdits par leurs évêques pour leurs sentiments jansénistes, les religieux chassés de leur ordre, tous ceux qui aspirent au sacerdoce, mais dont les sentiments jansénistes rendent l'ordination impossible. Pour toutes ces « victimes de l'Appel » Caylus a des bontés inépuisables. Les prêtres trouvent, dans son diocèse, des cures et des bénéfices, les religieux, des abris sûrs, les clercs minorés, sous-diacres et diacres des promesses certaines d'ordination. J'ai la preuve que Caylus

Pas Térasson

entretenait, surtout à Paris, de véritables « recruteurs », chargés de recueillir ces épaves du sacerdoce et de les enrôler au service du diocèse d'Auxerre. Celui-ci se peuple ainsi d'un clergé ardemment janséniste, et l'hérésie y est assurée d'une large diffusion.

Caylus appela donc l'Oratorien, qui se hâta, dès le mois de septembre 1732, de quitter sa retraite pour venir prendre possession de la cure de Treigny. Il se faisait alors appeler Gaspard

Nom de famille exact

Terrasson de la Tour, affectant ainsi de montrer par quels liens il restait toujours attaché à la Congrégation de sa jeunesse et à son général.

C'était bien un personnage – et d'un puissant rayonnement – qui venait prendre possession de l'humble cure de village.

Terrasson a conservé, sur toute son ancienne Congrégation, une emprise étonnante. Le P. de la Tour cache si peu la profonde affection qu'il garde à son subordonné que certains l'accusent de laisser, avec aveuglement, grandir l'influence de l'exilé, tandis que diminue la sienne propre. On lui reproche « de trop mollir sous les ordres de la Cour » et d'émousser leur force. On ajoute « qu'il n'y a donc pas lieu de s'étonner si cette Congrégation est aussi gâtée qu'elle l'est, surtout dans les trois maisons de Paris, et dans celles d'Auxerre, d'Orléans, de Nevers, de Troyes et de Lyon et dans un très grand nombre d'autres maisons où l'on a conservé des liaisons intimes avec le curé de Treigny. » Vainement la police royale traque-t-elle « cet opposant déterminé. » Sur les routes de son exil, Terrasson emporte les précieux témoignages de son influence grandissante.

jamais de maison oratorienne à Auxerre

Les novices de l'Oratoire, avec le consentement, et, peut-on dire, la complicité de leurs supérieurs, ne se lassent pas de lui écrire et leur volumineuse correspondance sert au religieux proscrit de moyen d'informations sur les affaires générales et la situation intime de la Congrégation, non moins que sur les besoins d'âme de ces jeunes gens, tournés vers la cause de l'appel. C'est lui qu'ils consultent, qu'ils sollicitent, toutes les fois que l'autorité du P. de la Tour doit entrer en jeu. Ils savent que l'intervention du cher exilé sera toute puissante sur le cœur de leur général. Dans toutes les maisons de l'Oratoire, le P. Terrasson est ainsi resté *persona grata*.

Jamais encore lu cela dans aucune attaque contre l'Oratoire

Devenu curé de Treigny, chargé du soin d'abriter des prêtres malades, vers quelles maisons hospitalières cet « hérétique » enverra-t-il ses protégés ? Précisément aux institutions de l'Oratoire, à Nevers, à Orléans. Il a d'ailleurs laissé à l'Oratoire l'ami de cœur, le P. Fouquet, frère du célèbre surintendant. Le P. Fouquet sert de trait d'union entre l'exilé et d'autres puissants personnages, comme lui, compromis et suspects à l'autorité royale. C'est par Fouquet, intime ami de l'abbé Duguet, que les relations continuent entre ces deux transfuges de l'Oratoire. Fouquet a enveloppé de son affection attentive la vieillesse attristée de Duguet. Il savait le consoler des amers déboires

que d'autres, qui avaient été ses amis, lui causaient alors. Pour le remercier des douces illusions dont il avait charmé ses derniers jours, Duguet désignera le bon P. Fouquet comme son exécuteur testamentaire, sachant bien qu'au P. Terrasson reviendrait la charge de conserver le dépôt de sa pensée théologique. Ainsi se continuait la chaîne mystique reliant les uns aux autres les disciples de St Cyran et ceux de Quesnel. Quand le P. Fouquet disparaîtra à son tour, il ne pourra réaliser le voeu de son coeur.[1] Terrasson est alors enfermé dans les prisons de Vincennes. C'est à l'abbé d'Eaubonne, leur ami commun, que le P. Fouquet remettra ses dernières volontés et confiera les suprêmes souvenirs qui rappelleront au prisonnier la force d'une amitié traversée par tant de malheurs.

(1) Inexact: Terrasson arrêté en octobre 1735. Fouquet mort le 18 sept. 1734.

Duguet, Fouquet, d'Eaubonne, trois noms qui, durant de longues années, symbolisèrent l'amitié commune « aux adeptes de la vérité. » Mais, après la mort de Duguet, s'évanouit tout ce passé d'affection. Et ce fut l'oeuvre d'une femme. Mme Duguet-Mol, nièce du grand oratorien, n'eut de répit qu'elle n'eût jeté tout le parti dans un complet désarroi. Fouquet et d'Eaubonne devinrent, à l'en croire, les chefs d'un complot tendant à discréditer l'illustre vieillard. A la suite de cette furie, ainsi qu'on l'appelait, l'abbé d'Asfeld surexcita les passions partisanes. Les victimes de la dame Mol étaient nombreuses. Elles constituèrent un clan puissant et soutinrent le combat.[2] Le parti de l'Appel se trouva dès lors coupé en deux factions, ardentes dans leurs rancunes. A ce moment critique s'exerça l'influence de Gaspard Terrasson.

De son modeste observatoire de Crépy, il surveillait avec douleur les vicissitudes de son parti. Ses amis étaient dispersés dans les deux camps. Personnellement fidèle à la pensée de Duguet et ne pouvant se résoudre à suivre les sollicitations des dissidents, il voyait le fossé se creuser tous les jours davantage entre ceux que la question du miracle dissociait violemment. Pressé d'entrer dans le parti de Mme Mol, en souvenir de celui qu'il avait tant aimé, et dans celui de l'évêque d'Auxerre, qui attendait de la

(2) Cette longue querelle, tournée à la haine personnelle, fut l'une des principales causes de la décadence du Jansénisme. Nous la raconterons en un autre chapitre d'après des lettres inédites fort curieuses de l'abbé d'Etemare.

reconnaissance cet acte d'adhésion, l'abbé Terrasson vivait dans de crucifiantes angoisses. Il voyait le jansénisme courir à sa ruine, et qu'il n'y avait plus une heure à perdre, si la catastrophe pouvait encore être conjurée. Terrasson assuma le rôle de conciliateur. Non qu'il intervînt au grand jour : son activité s'est toujours exercée dans l'ombre. Mais il poussa celui dont il possédait l'oreille et le coeur, l'évêque d'Auxerre lui-même, à qui il fit entendre que c'était de réconciliation et d'adroits compromis qu'il était indispensable de parler. De curieux documents nous ont permis de suivre cet épisode de la crise janséniste au XVIII siècle.

Caylus y fit preuve d'une inlassable bonne volonté. Il voulait passionnément la fin du schisme, le retour à l'unité de l'appel, le règne de la charité. Pendant près d'un an, les conciliabules furent menés par lui avec un évident désir de l'entente. Sur un ciel assombri, les éclaircies et les bourrasques se succédaient. Aux jours d'espérance s'entremêlaient les jours d'accablement. Mais les pourparlers ne cessèrent jamais. C'est que, du fond de son presbytère, l'abbé Terrasson s'ingéniait à soutenir, à conseiller son évêque qui, sans ce concours, aurait été plusieurs fois disposé à rompre. Les tentatives d'union restèrent cependant sans résultat. Les rivalités s'exacerbèrent, et ce fut la définitive dissociation. Cela n'arriva qu'au moment où, enfermé au donjon de Vincennes en octobre 1735, le curé de Treigny manqua au courage défaillant de Caylus, abandonné à lui-même.

Au milieu de ces luttes intestines, le P. Terrasson n'avait garde d'omettre la charge que Port-Royal a toujours regardée comme essentielle : la direction des communautés. De son passage à Troyes, il a conservé la haute main sur le couvent des religieuses de Sainte Scolastique. Sans doute, l'oratorien Blondel (1) détient le titre apparent de directeur de ces filles, mais c'est dans les mains de Terrasson que se trouve la charge réelle. Et nous savons qu'avec la complicité de Blondel, Terrasson maintient cette communauté dans la pure tradition port-royaliste.

(1) Erreur. Il n'y eut à l'Oratoire qu'un seul père de ce nom. Le P. Jean Blondel, était à Boulogne en 1702, à N.D. des Ardilliers en 1705, à la Rochelle en 1708, mort dans cette ville le 16 sept. 1708.

Bien plus puissant encore apparaît son action au célèbre monastère de Gif, dont l'abbesse est Marie Anne Bazile de Ségur de Pouchat, soeur de Jean Charles de Ségur[1], depuis l'année 1723 évêque de St-Papoul. Celui-ci ne montre qu'antipathie aux Appelants de son diocèse, qui se plaignent à l'abbesse, elle-même fougueuse opposante. Soudain la situation se trouve complètement retournée. Charles de Ségur se déclare, en 1732, touché par la vérité et se plie docilement aux impérieuses directions de sa soeur. Mais l'âme invisible de cette conversion se meut à Treigny. C'est le P. Terrasson qui souffle à l'abbesse les leçons opportunes ; c'est lui qui éveille le zèle de Soanen, son ami vénéré, en faveur du nouveau converti ; c'est lui qui doucement conduit l'évêque de St-Papoul à choisir le « prisonnier de Jésus-Christ » comme directeur de sa conscience tourmentée, jusqu'au jour où il apprend, avec un transport de joie, la fameuse abdication et reçoit le retentissant mandement du 26 février 1735.

Aussi, de tous côtés, appelle-t-on le prêtre de Treigny « le Patriarche de la nouvelle Eglise. » Les curés des diocèses d'Auxerre et de Sens le regardent comme « leur patriarche et leur chef ». Ils déposent entre ses mains l'ensemble de leurs affaires temporelles et lui confient leurs consciences. Terrasson est pour eux une sorte d'agent de change, un gérant des fortunes, non moins qu'un directeur d'âmes. Grâce à ces bons offices, la doctrine janséniste fait de merveilleux progrès dans les presbytères de la contrée. Chez certains curés, ce n'est même plus de la confiance, c'est un farouche enthousiasme. On le vit bien quand la police royale résolut de se saisir de Terrasson. Dans l'explosion de colère qui souleva les alentours, ni les ministres de l'Eglise, ni les gens du Roi, ni la personne même du Roi ne furent épargnés. Le curé de Fouronne, Nicolas Vitthié, déclare « hautement » que « l'Etat est gouverné tyranniquement. » Chez lui se réunissent, clandestinement, les curés voisins qui s'échauffent et s'excitent à la résistance. Celui de Merry-sur-Yonne, Thomas Cordier, « homme d'un génie assez borné », selon le procureur royal, parcourt les villages et va, « déblatérant » contre le roi et ses ministres. Celui de Mailly, « que ces sortes de gens regardent comme un oracle », convoque à Mailly le château ses confrères, tous « les adeptes de la Vérité », et leur tient des propos que la police du Roi enregistre avec stupéfaction. Il en fait tant que l'on s'empare enfin de lui et qu'on le jette

(1) Il avait été de l'Oratoire.

aux prisons d'Auxerre. Mais, loin de calmer l'effervescence, cette mesure exaspère le parti, qui regarde comme un honneur de souffrir pour celui qu'il proclame « un martyr ». Inquiet de tout ce bruit, le procureur du roi confie à ses chefs l'angoisse qui l'oppresse. « Il n'y a, dit-il, que l'autorité royale qui puisse mettre un frein à ces entreprises. »

Tel est l'homme qui conçut l'audacieux projet de ressusciter les oeuvres multiples de Port-Royal des Champs, de relancer le jansénisme sur sa voie traditionnelle et ~~de~~, sur les ruines des querelles en cours, de faire refleurir la foi dans son augustinienne vigueur. Au jansénisme des pédants doit succéder celui des solitaires. Les controverses seront abolies. Les nouveautés, miracles douteux et convulsions inquiétantes, qui toutes « déshonorent la cause », seront écartées. Mais on revivra les grands jours de la charité janséniste. Port-Royal n'a pas été seulement la forteresse de la grâce efficace. Il servit surtout de lieu de retraite pour les âmes éprises de l'amour divin. Il assura le rayonnement de l'esprit chrétien par la formation qu'y trouvaient les enfants de la campagne, initiés aux sciences profanes, selon des méthodes parfaites, pour la gloire de Dieu.

Cet idéal conçu à Port-Royal des Champs et brutalement arrêté par la destruction du monastère, doit revivre à Treigny. En cela consiste la grande oeuvre de l'abbé Terrasson. La région était pauvre. Il construisit un hôpital. Les enfants grandissaient au hasard des rencontres, sans instruction et sans formation vraiment morale. Il éleva deux écoles, l'une pour les garçons, l'autre pour les filles. Telle était la confiance qu'inspirait aux habitants cette instruction qu'on eut tôt fait de recueillir 60 garçons que l'on répartit en 9 classes, dirigées par 3 maîtres. Leur choix, s'il n'était pas inattendu, témoignait cependant d'une attentive sollicitude pour le développement des jeunes intelligences qu'on se proposait de former. Car, de ces trois instituteurs, deux venaient de l'Oratoire, le P. Husse (2) et le P. Camusat (1), qui longtemps avait enseigné au collège de Juilly. Le troisième était un sous-diacre, âgé de 30 ans,

(2) Husse, confrère sans doute. Je n'ai rien sur lui.

Erreur, cet Camusat n'a pas quitté le S. Esprit de Troyes

(1) Henri Camusat à Juilly de 1711, la 6e à 1717 inclusivement où il professe la Rhétorique pour la 2e fois.
en 1720 à Troyes collège
en 1723 " "
en 1726 à Dijon
en 1729 à Troyes. S. Esprit
en 1732 "
en 1733 "
en 1736 "
en 1739 "
en 1742 "
en 1745 "
mort à Troyes le 9 mai 1746
Prédicateur de talent
Notice sur lui dans les Nouvelles Ecl. de 1747, p. 162.

Thomasseau de Landry, d'une excellente famille de Paris. Deux maîtresses étaient chargées des petites filles. Terrasson les avait installées dans un immeuble particulier. Tout ce monde travaillait à plein cœur, et la besogne paraissait excellente. L'agent du roi lui-même, chargé de fermer ces écoles en plein essor, fut bien obligé d'en convenir. « Il y avait, dit-il, dans son rapport, beaucoup d'ordre dans l'instruction, mais on eût dit qu'on instruisait des novices de la Trappe. » L'austérité janséniste n'a jamais perdu ses droits, même aux Petites Écoles.

Cependant l'œuvre de prédilection était ailleurs. La grande ambition du « patriarche » était de reconstituer la solitude de Port Royal et d'attirer en sa nouvelle Thébaïde d'autres Messieurs épris de perfection chrétienne, selon l'Évangile de Jansénius. Le besoin n'apparaît-il pas, en 1732, plus urgent qu'en 1660? Combien de fidèles souffrent aujourd'hui pour « la Vérité? » Combien sont mis en danger de perdition pour ne savoir pas écarter les sollicitations des Constitutionnaires! Combien retrouveraient la paix de la conscience et le chemin du ciel, s'ils pouvaient abriter leur foi menacée dans une pieuse et secrète retraite! Prêtres et laïques sont aujourd'hui tourmentés des mêmes angoisses. Abandonnés à leur détresse, nul ne songe à les recueillir en une maison hospitalière, où les âmes reprendraient courage et s'édifieraient mutuellement. Le curé de Treigny voulut tendre une main secourable à tous ces malheureux guettés par Satan. Après quelques tâtonnements dus à la difficulté de disposer d'emblée d'un capital suffisant, Terrasson parvint à édifier deux maisons de retraite, l'une attenante à son presbytère, l'autre faisant partie des bâtiments du château de Treigny.

La police royale s'inquiétait de ces repaires jansénistes. Elle y opérait fréquemment de brusques descentes, et dans ces rafles générales, ramenait au jour des individus dont on avait depuis longtemps perdu toute trace. Les pèlerins y arrivaient, en effet, sous des noms d'emprunt, dont personne, même parmi leurs confrères, n'arrivait à percer le secret. Ainsi que cela s'était pratiqué à Port-Royal, la solitude de Treigny recevait des Messieurs qui y

séjournaient longuement, et des hôtes de passage qui venaient suivre les excellentes retraites prêchées par « le saint curé de Treigny. »

Les curés de la contrée s'y rendaient aussi avec assiduité, comme au lieu béni de leur rénovation d'âme. Que de touchants aveux, de la part de ces prêtres, faisant remonter « au saint patriarche » et à « ses saints solitaires » la conversion de leur coeur. L'un d'eux écrit qu'ayant longtemps négligé la route de la vertu, il aurait sombré sans retour, s'il n'avait été ramené par l'exemple du curé de Treigny. « Il m'a fait rougir de ma conduite passée et fait prendre la résolution ferme et constante de le suivre de plus près qu'il me sera possible. »

A la vérité, cette pieuse résolution fut suivie des plus fâcheux résultats, car, à vouloir imposer à ses paroissiens la vertu revêche de la solitude de Treigny, le fougueux prosélyte ne tarda pas à se rendre hodieux à sa population. Les bonnes gens de Moutiers se soulevèrent, refusant d'aller à confesse "où le prêtre, disaient-ils, était trop méchant." Celui-ci, qui ne comprenait rien à cette explosion de mauvaise humeur, se lamentait. « Il y a encore, disait-il, plus de 60 de mes habitants qui n'ont pas approché à confesse ! » Le Jansénisme produisait dans l'Yonne, ce qu'il avait partout ailleurs fatalement amené après lui chez les fidèles épris d'idéal, un surcroît de vertu farouche avec une fréquentation accrue des moyens sacramentels, et, sur l'ensemble de la vie paroissiale, un rapide mouvement d'abstention religieuse.

La solitude de Treigny exerçait néanmoins un vif attrait sur les prêtres appelants qui y accouraient de Paris, de Rouen et des diverses maisons de l'Oratoire. Sur les routes de l'Yonne, de mystérieux courriers ne cessaient de circuler, et la maison de Treigny bourdonnait de prières, toujours comble à craquer. « Edifiés des bons exemples », qu'ils y avaient vus, les pélerins s'en retournaient, décidés à accroître le renom du « saint » curé de Treigny. L'un d'eux, venu de Rouen, installa à son retour dans son pays des espèces de confréries, où, grâce à lui, se répandit la clarté du nouveau Port Royal. Il les visitait et rendait compte de sa visite en ces termes au « patriarche » de la Solitude : « J'y ai trouvé beaucoup

d'attrait pour la prière ; les personnes du sexe surtout récitent l'office ; la lecture des Livres Saints y est en vigueur ; les femmes et les filles renoncent aux rubans et aux paniers ; on retranche partout la dépense pour soulager les autres. »

Non seulement les vrais appelants accouraient au pied de la chaire du curé de Treigny, mais encore les convulsionnistes et les convulsionnaires eux-mêmes dont le P. Terrasson disait qu'ils étaient « une honte » pour le parti, n'hésitaient pas à se confier à sa charité aux jours des vives alertes. Terrasson accueillait, cachait et dissimulait sous des noms d'emprunt ceux que pourchassait la police royale. Traqués de près, les fugitifs disparaissaient soudain. L'asile de Treigny resta assez longtemps un abri fort sûr. Je ne rappellerai point « les fugues » qu'y firent ces moindres héros de la secte convulsionniste, les frères Louis, André ou Paul Archambault, les « soeurs » Accart et Gault. Mais celui qui passa, pendant quelques années, pour le plus noble d'entre eux, M. le chevalier de Blaru, que les initiés appelaient « frère Hilaire », touché du désir de se sanctifier auprès du fameux « patriarche », s'enfuit un jour de Paris « seul, sans domestique, simplement avec du linge et quelques livres », car sa volonté, écrit-il à Terrasson, est de « s'unir à votre troupeau pour s'y édifier des exemples de ceux qui y vivent avec vous dans la pénitence.

x

x x

L'oeuvre datait de 1732. Elle avait pris un tel développement et acquis une si brusque renommée que l'abbé Terrasson se sentit impuissant à réaliser, avec ses seuls moyens, le programme spirituel qu'il avait emprunté aux fondateurs de Port Royal des Champs. Il y avait urgence à s'adjoindre un auxiliaire. L'oeuvre dépassait les forces d'un seul homme. Or la paroisse voisine de Ronchères possédait un curé, d'âme ardente et de fortes convictions jansénistes. Il s'appelait Pierre Ghislain Fleur de Rouvroy. Lui aussi, épave tourmentée de la tempête constitutionnaire. Le vent de la persécution l'avait apporté du diocèse d'Arras,

après maintes haltes, maints tourbillons et maints circuits. Sa famille était de noble race et noblement apparentée. Son père, avocat au Parlement d'Arras, y jouissait d'une très grande considération et l'un de ses frères était devenu secrétaire de l'évêché. Nous ignorons les circonstances qui décidèrent l'abbé Fleury à quitter son diocèse pour venir à Paris. Nous le trouvons, en 1727, attaché à la paroisse, fortement janséniste, de St-Pierre-des-Arcis, où il reste environ deux ans; puis, en 1729, vicaire à St-Cloud. Ses opinions jansénistes, qui ne l'avaient point desservi pendant l'épiscopat de Noailles, le font interdire, le 10 mars 1730, par le successeur anti-janséniste du cardinal appelant, Mgr de Vintimille. Mesure qui valut à l'abbé Fleury de devenir le héros d'une tragi-comédie. Les dévotes de St Cloud s'ameutèrent soudain, et soupçonnant le second vicaire d'avoir manigancé la disgrâce de leur favori, le poursuivirent de telles injures que les gens du roi durent protéger l'ecclésiastique contre cette équipe de furies. L'abbé Fleury protesta d'ailleurs qu'il n'était pour rien dans cette folle effervescence, trop heureux, à l'en croire, « d'être déchargé du poids du ministère et de pouvoir enfin, grâce à cette liberté, entrer dans une retraite. » Cette douceur était toute de surface : au fond s'agitait une âme violente et procédurière. Le 10 avril 1730, un mois jour pour jour après sa disgrâce, l'abbé déposait un acte d'appel au Parlement pour abus contre la mesure de l'archevêque. Les termes en étaient si peu mesurés, que la police du roi se mit aussitôt en devoir d'appréhender l'insolent.(1)

(1) L'abbé Fleury y dénonce, sans voiler sa pensée « le despotisme des évêques qui frappent avec tyrannie »... « On ne peut, dit-il, se défendre. » Quant à lui, il se glorifie d'être appelant, « hostile aux prétentions des ultramontains au sujet des libertés de l'Eglise gallicane, parfaitement uni de sentiment avec les illustres évêques d'Auxerre et de Troyes au sujet de la téméraire entreprise des adulateurs de la Cour de Rome en ce qui concerne le temporel de mon Roi et le serment de fidélité que je lui dois. » Et voulant terminer par une flagornerie à l'endroit du Parlement et de ses récentes interventions dans la querelle janséniste, il ajoute : « Nous vous remercions, en mon particulier, des lumières que vous nous avez communiquées dans cette dernière consultation, qui manifestera à la postérité votre attachement à un monarque si illustre. » La réponse du Parlement fut un ordre d'arrêt.

Mais celui-ci n'avait point le goût du martyre. Prévenu par de vigilants amis, il eut à peine le temps, un jour de mai 1730, de s'enfuir de Paris, n'ayant pu même prendre congé de ses dévotes philothées. Elles s'en étonnèrent, mais l'abbé leur fit savoir qu'il avait fallu d'abord « se mettre à couvert de l'orage. » Dans sa retraite, de nous inconnue, il reçut une invitation de l'évêque d'Auxerre, toujours à l'affût de semblables aubaines, qui lui permettaient d'attirer en son diocèse les victimes « de la vérité. » L'abbé Fleur fut donc installé dans le courant de 1730, à la cure de Ronchères, non loin de St Sauveur en Puisaye. Le bénéfice était des plus médiocres, ne dépassant pas 300 livres.... Mais l'abbé était de ces appelants que la pauvreté n'effrayait pas, si la foi sortait de l'épreuve victorieuse. Par quels prodiges d'ingéniosité arrivait-il même à répandre autour de lui de multiples aumônes? Nous le verrons bientôt. Toujours est-il qu'une sorte d'auréole entourait ce prêtre à la figure émaciée, devenu comme le symbole de la charité janséniste.

L'abbé Terrasson fit de cet ardent apôtre, selon une façon de parler familière dans tout le parti, « l'un de ses coopérateurs » les plus actifs. Et tout d'abord à la paroisse de Ronchères fut déversé le trop plein des refuges de Trigny. Quinze « solitaires » s'acheminèrent, un beau jour, vers le petit presbytère de l'abbé Fleur, qui se trouva dès lors insuffisant pour des pénitents, moins en quête de vie commune que de solitude silencieuse. Hâtivement, l'abbé fit bâtir dans le village de petites chartreuses, où chaque anachorète trouve les avantages de la vie monastique. Du sol jaillissent avec rapidité d'inconfortables cellules, et Fleur songe à assurer les assises d'un puissant monastère. Non seulement il accueille les pèlerins qui se présentent à lui, mais il va lui-même au devant des persécutés. Sur une pauvre voiture, que les gens du roi apprirent assez vite à connaître, il partait soudain pour de mystérieuses destinations, d'où il revenait, accompagné de laïques, de prêtres inquiets, sur lesquels se fermait en grand mystère la porte de ce simulacre de cloître. Que de jansénistes traqués par la police échappèrent ainsi à sa poursuite, et disparurent dans l'anonymat de Trigny ou de Ronchères!

On n'oubliait pas les oeuvres de miséricorde temporelle. L'abbé Fleur fit construire un hôpital, où les malades de la région étaient reçus, soignés et guéris gratuitement. Pour les enfants, il bâtit deux petites écoles, confiées à deux institutrices, originaires d'Orléans, et, comme bien l'on pense, « zélées pour la vérité. » Afin de distribuer l'instruction selon les âges et les besoins, ces braves filles recevaient, à différentes heures de la journée, des groupes d'enfants, et suppléaient par leur dévouement à la pénurie des maîtres.

L'activité du curé de Ronchères apparaissait si débordante, si ennemie des précautions, si contraire à la prudence, en ces jours où la police royale poursuivait de toutes parts et avec acharnement les opposants, qu'elle surprit, inquiéta, effraya presque l'évêque d'Auxerre lui-même. Cette conduite, disait-il en confidence à l'abbé Terrasson « fait du bruit... et n'édifie pas. » Crise d'humeur passagère. Caylus apprit de son fidèle conseiller la trame complexe de son oeuvre, et comment l'abbé Fleur en était devenu l'ouvrier principal. Sans doute aussi, l'évêque ne crut-il pas opportun d'engager une polémique sur le caractère de ses initiatives avec ce prêtre appelant aux yeux duquel toute la discipline ecclésiastique se résumait en cette brève formule : « Il n'y a aucune autorité à qui l'on doive obéir en la moindre chose contraire à la loi de Dieu. » Principe équivoque sous son apparente clarté, et dont la hardiesse ~~pour~~ pouvait, à l'occasion, légitimer toutes les résistances aux pouvoirs constitués. Il n'était que d'affirmer la contradiction entre les ordres de ceux-ci et la parole de Dieu.

L'abbé Fleur, soutenu par l'autorité du P. Terrasson, continua, sans rien modifier de son apostolat janséniste, à restaurer l'oeuvre de Port Royal des Champs. Rénovateur de l'antique discipline, Fleur devint bientôt pour son évêque le plus actif, le plus habile, le plus heureux des agents recruteurs de prêtres interdits, de ceux que l'évêque d'Auxerre appelait « les bons ouvriers », sollicités de venir endoctriner son diocèse.

Grâce à ces deux prêtres, l'esprit de Port-Royal refleurissait. On pouvait espérer que les vertus jansénistes finiraient bien par couvrir les fautes de tactique des docteurs du parti. L'ambition des

abbés Terrasson et Fleur de Rouvroy commençait à se réaliser. De grandes espérances se levaient au camp des jansénistes. Et c'est cela qui ne laisse pas de surprendre l'historien de ce mouvement.

Que deux pauvres prêtres, exilés, sans secours apparents, aient pu mener à bien le projet d'édifier plusieurs maisons de refuge où se succédaient, tout au long de l'année, les jansénistes menacés, — le projet d'accueillir dans des maisons de prière tous ceux, prêtres ou laïques, qui, à l'exemple des Messieurs de Port Royal cherchaient à conquérir leurs âmes dans la solitude, le travail et la prière, — le projet d'ouvrir de véritables écoles primaires, où, à l'exemple des « petites écoles de Port-Royal », l'on recevait les enfants pauvres de la région, — le projet d'installer deux hôpitaux où les miséreux de tout genre trouvaient l'abri, les soins, la guérison, par la seule ambition de restaurer la charité du Christ, — le projet de répandre, au loin dans tout le pays, une pluie d'aumônes qui faisaient partout bénir le nom de ces deux disciples de St Cyran, — il y a là de quoi piquer nos difficiles curiosités.

Car il était notoire que l'abbé Fleur et le P. Terrasson étaient parfaitement pauvres, d'une pauvreté évangélique. Quand le procureur du roi vint enquêter sur les ressources personnelles des deux animateurs jansénistes, il constata avec étonnement que la cure de Treigny ne valait pas 2000 livres, celle de Ronchères 300 livres à grand peine. Mais, sur la provenance des ressources employées, il put découvrir ce qui suit.

Tout d'abord, le P. Terrasson était d'une admirable habileté dans l'art de capter la confiance. Succès que le renom de sa sainteté légitimait en une certaine mesure, mais que de séduisantes manières activèrent singulièrement. On apprit que les bonnes gens de Treigny, ceux mêmes des bourgs environnants, n'hésitaient pas à lui confier leurs ressources, leurs économies, leurs biens. Le fidèle administrateur recevait des marques de gratitude, qui parfois contristaient fort, par leur importance, des parentés intéressées. D'autres charités non moins spontanées ôtaient au saint patriarche tout souci pour son entretien personnel, comme celles de ferventes pénitentes

qui, de Paris, s'intéressant à la santé du pauvre homme, lui envoyaient « trois peaux de culotte. »

Mais voici le flux des largesses. A St Cloud demeure la dame de Préaux de Sanglier, dont l'enthousiasme pour l'oeuvre de Ronchères est tel qu'elle écrit au curé « de vouloir bien la regarder comme sa mère »... et d'accepter la moitié de sa fortune. D'autres grandes dames, Mme Brizé de Chaunac, Mme de Valory, Mme de Grieux, Mme de la Tournelle confient « à ces saints directeurs » leur « conscience en désordre » et témoignent leur reconnaissance par de larges libéralités à leur oeuvre naissante. Le P. Terrasson a si fortement marqué de son empreinte l'âme de M. de Beaumont que celui-ci ne parle de rien moins que de déshériter sa famille au profit du saint patriarche. Or, c'était une grosse fortune dont l'abbé Terrasson disposa, malgré les efforts de la famille frustrée. Il compte, parmi ses fervents admirateurs, l'avocat M. de la Barre, dont les exploits dans la secte convulsionniste ont rendu le nom célèbre parmi les jansénistes, et qui dilapide toute sa fortune au service de ses « frères » et de « ses soeurs. » Le riche avocat semble avoir marqué à l'oeuvre de Treigny une inépuisable bonté, et la profonde amitié qui ne cessa d'unir le convulsionnaire impénitent au prêtre ennemi « de la secte qui déshonore le parti », était sellée sans doute sur une communauté d'intérêts, à défaut de l'union des pensées.

Peut-être même certains procédés obliques ne furent-ils pas tout à fait absents de la méthode apologétique du saint patriarche. L'abbé Chomesseau de Landry, qu'il avait préposé à l'instruction des jeunes garçons, semble avoir été, entre les mains de son chef, le jouet d'intrigues choquantes. Avec une belle ardeur de néophyte, Landry avait vendu tous ses biens et offert l'argent au Père Terrasson. Mais la famille du diacre avait fait opposition à ce legs et trouvé un puissant concours dans la personne de l'homme d'affaires du trop généreux donateur. Malgré l'acharnement du saint patriarche, la fortune évaluée à 50.000 livres, restait hors de sa prise. Il fallait agir par ruse. A la suite de manoeuvres dont toute la casuistique de Port Royal ne pouvait couvrir la vilenie, Terrasson parvint à faire écarter le trop vigilant homme d'affaires du simple

Thomesseau, à la place de qui il installa un ami à lui, dévoué jusqu'à l'aveuglement, et qui fit tomber dans l'escarcelle de Treigny la fortune depuis si longtemps enviée.

Parmi ceux qui s'intéressent au curé de Treigny, je rencontre l'inévitable « Monsieur Arouet », le propre frère de Voltaire, qui joua dans l'histoire du parti janséniste, un rôle aussi burlesque que crédule. Mr Arouet cherche toutes les occasions d'obliger les patriarches de Treigny et de Ronchères, de subvenir aux dépenses de la grande oeuvre janséniste, et d'être agréable aux paroissiens de si saints personnages. Ne charge-t-il pas un jour l'abbé Fleur de faire savoir à ses paroissiens que si l'un d'entre eux « trouve dans les bois une chevrette, c'est-à-dire le petit d'un chevreuil femelle (c'est lui-même qui prend soin de donner cette définition dont la précision et l'élégance auraient scandalisé le puriste Voltaire) et s'il veut bien l'élever pour lui, il le récompensera généreusement. »

Ce sont là de précieuses amitiés que savent exploiter les fondateurs de la Solitude. Toutes ne sont peut-être pas capables d'une grosse contribution pécuniaire, mais toutes le sont d'efforts généreux et multiples. Aussi bien, le principal donateur tient-il à grand honneur d'assumer la charge d'entretenir les oeuvres de Treigny. Il s'appelait M. Basile Carré de Montgeron. Nom fameux dans l'histoire du jansénisme, mais figure énigmatique et, pour tout dire, inconnue des historiens du 18 siècle. Depuis que la grâce l'a touché, sur le tombeau du diacre Pâris, Mr de Montgeron a fait voeu de consacrer son immense fortune à relever le jansénisme défaillant. Il est entré en relations d'amitié avec Fleur de Rouvray et Terrasson. Comment se rencontrèrent ces vigoureux protagonistes de la cause de l'appel, et par quels détours se réunirent enfin leurs volontés de prosélytisme ? Toujours est-il que le célèbre parlementaire s'est donné corps et âme à l'oeuvre du nouveau Port-Royal. Afin de fonder une institution durable, il l'établit sur ses propres terres, en son domaine seigneurial, sous l'autorité et la protection de son nom, dont personne n'aurait encore osé mettre en doute la puissance et le

prestige. L'avocat de Paris devient « seigneur de Treigny. » Il y a fait la coûteuse acquisition d'un château, d'un domaine et d'un titre seigneurial. Le voici devenu, à la suite de cette somptueuse installation à la fois providence de ses sujets et protecteur né de toutes les oeuvres que voudra installer sur ses terres son audacieux bonhomme de curé. Et celui-ci agit prestement. Les oeuvres jansénistes s'épanouissent sous le regard bienveillant du seigneur de Treigny.
Port Royal des champs a trouvé son Mécène. C'est, en effet, dans son propre château que M. de Montgeron a donné l'autorisation d'aménager la demeure des saints solitaires. L'abbé Terrasson conserve l'usufruit total, absolu, souverain de l'immense domaine de son seigneur et maître. Le procureur royal estimait qu'il pouvait, de ce fait, disposer d'un revenu de plus de 2000 livres par an. Mais l'oeuvre de Treigny était un gouffre sans fonds. Les patriarches ne cessaient d'élargir leur champ d'action, et dès qu'un déficit avait été comblé, l'esprit d'initiative ouvrait la voie à l'emploi de nouveaux capitaux. Il fallait bien, quand l'abîme de la banqueroute apparaissait tout proche, crier sa misère au lointain protecteur. Jamais ces appels ne restèrent sans réponse. Avec quelle humilité M. de Montgeron s'empresse-t-il d'envoyer l'aumône qu'on réclame de sa bienveillance! Il semble même vouloir qu'on le dispense de sa bienfaisance. Il avoue parfois qu'il se sent gêné, mais promet de compléter au plus vite la somme nécessaire. Il ne demande, en retour, que des prières « pour un pécheur ». Le voici dans son attitude naturelle, accablé du poids de sa misère et perdu d'admiration devant « les saints » de sa paroisse.

« Mon très cher Père, quoique gêné, je vous envoie cependant une somme de cent livres, mais dans quelque temps je pourrai vous en envoyer une plus forte, et je vous demande en grâce de me marquer à mesure ce dont vous avez besoin et de compter entièrement sur moi. Je sens tant d'avantages pour moi à contribuer en quelque sorte au bien que vous faites, que je crois devoir préférer cela à toutes choses. Je vous avouerai franchement que je me conduis très fort par mon

intérêt. Je l'ai toujours fait. Autrefois, pour des intérêts temporels, j'aurais sacrifié la vie de mon prochain. Grâce à la miséricorde de Dieu, l'objet est changé. Je regarde présentement ce qui me sera plus utile pour mon éternité, et je ne souhaite rien plus que de pouvoir obtenir quelque part dans vos prières et dans celles des personnes qui vivent avec vous. » (1)

Quelle humilité d'accent ! quel élan du coeur pour tous ceux dont les prières embellissent la solitude de Trigny ! quel désir « de contribuer » au bien qui se fait, dans ce lieu tout pénétré de l'esprit de Port-Royal ! M. de Montgeron contribuait, en effet, de tout son pouvoir et de toute sa bourse. En moins d'une année il avait envoyé 13.838 livres, et je sais qu'il assurait dans toute la contrée la distribution des ouvrages jansénistes, dont le P. Terrasson lui signalait l'importance et la destination. Ce n'était pas une simple clause de style que le procureur du Roi insérait dans son rapport sur l'affaire de Trigny : « L'abbé Terrasson, écrivait-il, est maître absolu de l'esprit et de la bourse de M. de Montgeron. »

x
x x

L'oeuvre prospérait de merveilleuse façon. Le parti janséniste contemplait avec ravissement cette résurrection d'un autre Port-Royal, habité par de nouveaux solitaires, sanctifié par les exemples de deux prêtres comparables à l'abbé de St Cyran et dont l'esprit de charité éclairait tout un diocèse, visiblement gagné à la cause de l'appel.

Et déjà l'esprit des petites chapelles s'insinuait dans ce groupe, qui prétendait constituer l'élite du parti janséniste. On s'isolait, mais pour faire bande à part. On se cachait au fond d'une contrée maudite, mais pour y mettre en commun quelques tendances, plus ou moins conscientes, vers une église très peu populacière, plus secrète et plus intime. Le vocabulaire des Messieurs de la Solitude se chargeait d'expressions toutes pleines de cette ardeur schismatique par quoi devait périr le grand mouvement de l'appel. On y parlait hardiment de « la petite Eglise », dominée et régie par « son patriarche », peuplée de « saints », protégée par les prières des « solitaires » et soumise à l'authentique discipline de Port-Royal, perdue puis retrouvée et transmise par

(1) Lettre inédite.

l'organe infaillible du P. Quesnel. A Paris même, des ramifications avaient poussé. Autour des dévots et des dévotes de l'abbé Terrasson, s'étaient groupés de nombreux fidèles, où l'on comptait beaucoup de femmes, ce qui faisait dire à l'une de ces néophytes, Mademoiselle de Saint-Aubin, que « la petite Eglise comptait beaucoup de saints et de saintes. »

La décadence arriva cependant tout d'un coup, et l'œuvre que l'on avait cru établie sur des fondements inébranlables, s'écroula soudain, comme un château de cartes.

Il y avait à Saint-Fargeau un procureur du roi qui s'était ému de tout ce bruit. Après une discrète enquête, pleinement édifié sur l'importance des œuvres de Brigny et de Rouchères, Me Le Pelletier des Forts avait adressé un mémoire apeuré au dur M. Hérault, lieutenant de police, spécialement chargé des affaires jansénistes. Celui-ci en instruisit le cardinal Fleury, qui, n'osant croire à tant d'audace, réclama la pleine lumière. Mgr de Vintimille fut chargé d'envoyer au diocèse d'Auxerre un homme de confiance qui découvrirait l'intrigue. Comme elle ne s'inquiétait plus guère du secret ni des ténèbres, la vérité fut assez vite découverte. Dès le mois d'octobre 1735, le roi signa l'ordre d'arrêter Fleur de Rouvroy, Terrasson, les 5 personnes préposées à l'instruction des enfants, et de ramener à Paris tous ceux que l'on ramasserait dans ce repaire janséniste. La descente de police eut lieu le 20 octobre 1735, en coup de vent. La surprise fut complète : nul n'échappa. Les enfants des écoles dispersés, leurs maîtres emmenés à Paris, les hôpitaux fermés, les solitaires soigneusement identifiés et rendus à leurs familles, les deux « patriarches » traînés d'abord à la Bastille, puis, le 27 octobre, aux prisons de Vincennes, toute l'œuvre se trouva soudain couchée à terre, foulée aux pieds et perdue à jamais. Ainsi avait été naguère brutalement arrêtée la croissance de Port-Royal des Champs, jusqu'au jour où la pioche des démolisseurs avait renversé et rasé au sol la vénérable demeure.

(1) Il était à ce moment là prêtre chapelain de la chapelle de St Germain dans l'église Dauguin (Collection Gazier)

Nous ne suivrons pas la lamentable détention des deux fondateurs de la solitude d'Auxerre. Le P. Terrasson fut successivement enfermé à Vincennes, puis, en 1740, à Argenteuil, où, sous la pression d'amis inquiets, il signa, en 1744 un procès-verbal de soumission à la Bulle Unigenitus [1], et d'où il est

transféré, en 1745, à Nogent-sous-Coucy qu'il quitte pour venir à la Communauté du Mt Valérien, où il meurt, en 1752[1]

L'abbé Fleur de Rouvroy fut maintenu, dans une rigoureuse captivité, au donjon de Vincennes jusqu'en 1755. Ces 20 années de prison n'ont pas dompté ce cœur ardent, et c'est avec une foi janséniste plus impétueuse que jamais qu'il reconquiert, par subterfuge, en 1757, la liberté d'action. Jusqu'en 1766, il erre de diocèse en diocèse, pourchassé par les évêques, réduit à se cacher sous des noms d'emprunt. Il s'abrite quelque temps au manoir du marquis de Belmicourt, non loin de Pontoise, espère passer inaperçu au couvent d'Hérivaux, près de Luzarches, mais en est délogé par l'archevêque de Paris, se réfugie au diocèse de Soissons, où les Génovéfains possèdent l'abbaye de Saint-Léger, dont le prieur accepte de recueillir le fugitif, y est frappé d'interdit par Mgr de Bourdeilles, évêque de Soissons, et, de nouveau reprend sa vie errante. Il parcourt le diocèse de Meaux, chassé de monastère en monastère. Défiant toutes les sanctions épiscopales, il s'obstine à prêcher la parole de l'appel et à confesser les fidèles jansénistes. Nous perdons alors sa trace. De ses dernières années, nous ne connaissons que le jugement porté sur lui par les opposants : « Il s'est fait dans son parti, écrit le procureur du roi, la réputation d'un saint. »[2]

L'œuvre de son ardente jeunesse était depuis longtemps ensevelie dans l'oubli. Le jansénisme de Port Royal n'avait pu soutenir le seul et grand effort que ces deux athlètes avaient tenté, en vue de ressaisir la direction des âmes par le prestige de la sainteté, source d'action religieuse. Sur la tentative des abbés Cerveson et Fleur de Rouvroy se ferme l'histoire du vrai jansénisme, celui des âmes éprises de l'idéal cher à Port Royal des Champs.

Ce n'est pas la faute des jansénistes qui ont donné tout ce qu'ils ont pu ; on l'a vu longuement plus haut.

(1) Sa profession de foi, qui est un merveilleux jaillissement de fortes croyances et de formules passionnées, révèle une belle intelligence, un fier caractère et un grand cœur. Elle se trouve au Mss. 11.306, fos 9 et 10.

(2) Voir les *Nouvelles ecclésiastiques* du 24 avril 1766.

Port-Royal en Puisaye : le succès

Dans la paroisse de Treigny, au diocèse d'Auxerre, de 1732 à 1735, il se passa de bien curieux événements. S'ils n'ont laissé dans le lieu même que de rares et vagues souvenirs qui s'évanouissent avec le temps qui fuit, ils appartiennent cependant à la grande histoire, et méritent d'être conservés et consignés dans un tableau où il sera plus facile de les considérer que dans les traditions, les archives, les mémoires et les volumes où ils sont endormis en ordre très dispersé (1).

(1) Sources : Manuscrits de l'Arsenal. *Nouvelles ecclésiastiques. Vie de Mgr de Caylus.* DEDIEU, art. du *Correspondant.* Registres paroissiaux. Traditions locales.

❈

En juillet 1732, M. Gaspard Terrasson de La Tour, né à Lyon en 1680, fils d'un président en la sénéchaussée et présidial de cette ville, était nommé à la cure de Treigny, dans des circonstances peu ordinaires. Gaspard Terrasson était le plus jeune fils d'une noble famille lyonnaise assez connue. Un de ses frères, Jean Terrasson (1670-1750), était professeur de latin et de grec au Collège de France ; il fut élu membre de l'Académie française, écrivit divers ouvrages : l'un sur le système financier de Law qui l'avait enrichi, puis ruiné ; l'autre sur la « querelle des anciens et des modernes ». Un second frère, André Terrasson (1668-1723), devint Oratorien et se fit remarquer comme orateur dans la capitale. Il prêcha devant le roi, à la cour de Lorraine, et surtout à Notre-Dame de Paris où il donna deux Carêmes. Gaspard Terrasson, qui nous occupe ici, entra aussi à l'Oratoire. Il y occupa bien vite des situations importantes. Il fut préfet au collège de Troyes, supérieur du collège de Soissons, directeur de l'Institution de l'Oratoire de Paris, directeur du Séminaire de Saint-Magloire.

Il n'avait pas d'abord le dessein de se livrer à la prédication. Cependant, à Troyes, en 1711, les Pères Cordeliers l'engagèrent à prononcer dans leur église l'oraison funèbre du Dauphin, fils unique du roi Louis XIV, qui venait de mourir. Ce discours le signala à l'attention de tous. Mais, revenu à Paris, il se sacrifia à la réputation alors naissante de son frère, et se contenta de faire des conférences dans les maisons de l'Oratoire.

Après la mort de son frère en 1723, on le détermina à prêcher, pour remplir les engagements du défunt, dans différentes paroisses de Paris. Il prêcha le Carême dans la cathédrale Notre-Dame en 1727. Les foules y vinrent en si grand nombre qu'il fallut, dit-on, étendre l'enceinte ordinairement réservée à l'auditoire. Mais celui qui avait atteint la gloire, était à la fin de ses succès de bon aloi. Les infortunes allaient pour lui se succéder sans trêve.

❈

Depuis près d'un siècle, un certain nombre de grands esprits, amis chimériques de la perfection absolue et de la vertu austère, étaient attirés et souvent conquis par une subtile erreur religieuse, le jansénisme. Cette erreur, issue d'un livre de Jansen, évêque d'Ypres, présentait la doctrine et surtout la morale chrétiennes sous un jour assez nouveau et plus terrible qu'attrayant. La pratique du bien devenait une affaire héroïque, et le salut restait fort incertain. L'idée de Dieu, la religion provoquaient finalement dans les âmes plus de tristesse que de joie, plus de terreur que d'amour.

L'Eglise ne pouvait laisser s'accréditer une pareille déformation de la vérité. Mais les jansénistes condamnés ne voulurent jamais se reconnaître dans les portraits que l'on traçait d'eux. Ils restèrent souvent dans l'Eglise, malgré l'Eglise. Et beaucoup d'âmes, scandalisées et effrayées par une doctrine trop sévère, abandonnèrent toute foi et toute pratique religieuse. Il paraît juste de reconnaître cependant qu'un certain nombre de jansénistes furent de bonne foi. Ceux-là, d'ailleurs, ont souvent reconnu leurs erreurs.

Gaspard Terrasson semble avoir été de ce nombre. Comme beaucoup d'autres, il s'était laissé séduire par les idées de Jansen. Il avait lu *les Provinciales* de Pascal, il avait été indigné par la destruction, sur ordre du roi Louis XIV, de l'abbaye de Port-Royal, en 1710. Le cardinal de Noailles, archevêque de Paris, paraît d'ailleurs avoir été assez favorable, sinon aux idées, au moins à la personne des jansénistes. Ce prélat tenait en haute estime le P. Terrasson et l'avait protégé jusque-là contre les foudres officielles. Mais la mort le frappa en 1729. Le P. Terrasson dut alors quitter l'Oratoire et se vit même interdire la prédication par le nouvel archevêque, Mgr de Vintimille. Il resta cependant dans la capitale, où le retenaient de nombreuses et puissantes amitiés, qui devaient l'aider beaucoup plus tard à Treigny.

Paris assiste alors à une recrudescence de manifestations jansénistes. A vrai dire, le P. Terrasson ne les approuve pas, et désire, au contraire, ramener la « petite Eglise » à sa gravité primitive. Sur le tombeau du diacre Pâris se passent des scènes étranges et ridicules. Toute la société du temps s'occupe des convulsionnaires et des prétendus miracles du diacre fameux. De

ès

plusieurs points de France, les jansénistes amènent même des foules pour processionner devant ce tombeau. L'archevêque, en 1732, condamne toutes ces manifestations, et la police royale fait fermer, le cimetière Saint-Médard et en interdit l'entrée.

❊

Ces événements se passaient en février 1732. En mai suivant, la police obtient contre l'abbé Terrasson une lettre de cachet pour l'emprisonner. M. Terrasson avec deux de ses amis, Oratoriens comme lui, est prévenu à temps, et il s'enfuit à Troyes ; puis de là, en Savoie, qui appartient alors au royaume de Sardaigne. Mais sa retraite est découverte, le ministre de France en est informé, et fait pression sur le roi de Sardaigne à Turin, pour obtenir l'expulsion. Ce qui fut fait. Le fugitif revient encore à Troyes où ses précédents séjours lui ont acquis des amis, et où l'évêque, neveu du grand Bossuet, favorise beaucoup les jansénistes. Mais la police royale veille et arrive encore à dépister sa cachette.

C'est alors qu'ayant entendu parler de la bonté de Mgr de Caylus, évêque d'Auxerre, envers les interdits et les fugitifs, comme il était lui-même, il prend le chemin de Régennes, résidence épiscopale près d'Auxerre. « Le prélat le reçut comme un saint, avec autant de vénération que de joie. La cure de Treigny était alors vacante depuis plusieurs mois. C'est une des plus grosses et des plus fatigantes de tout le diocèse. Il vint en pensée à Monsieur d'Auxerre de la proposer à celui que la divine Providence lui avait amené. Il alla un matin dans la chambre de M. Terrasson et lui dit qu'il croyait que Dieu lui avait inspiré l'idée de le prier de vouloir bien se charger de la cure de Treigny. M. Terrasson lui demanda quelque temps pour consulter Dieu auprès de la croix. Après quoi, il se soumit à porter le fardeau qu'une vocation légitime lui imposait... »

Ces lignes, extraites de la vie de Mgr de Caylus, ne disent pas tout. L'évêque et l'Oratorien s'étaient concertés pour organiser à Treigny un lieu de refuge pour les jansénistes persécutés et un petit Port-Royal pour les âmes amies de la solitude.

Le lieu était bien choisi : plus lointain, plus sauvage, plus inabordable que la vallée de Chevreuse. Les trois quarts de la paroisse sont constitués de forêts, de prairies, de gatines coupées de chemins creux et de sentiers à peine frayés. Des ruisseaux, des étangs, des marécages, des vallonnements multiples et inattendus en rendaient l'accès très difficile. Le quart du pays en Forterre, terrain découvert, était surtout planté de vignes. Presque partout, la terre était fertile et donnait des produits variés : le blé, le vin, le cidre, l'huile, le chanvre... Ce n'est pas un « désert », comme l'écrira plus tard au roi, pour l'apitoyer, Mgr de Caylus. Les sites, d'ailleurs, y sont fort beaux, les horizons fort étendus, s'élargissant au Sud jusqu'aux plaines de la Loire. Un château féodal du XIIIe siècle, Ratilly, flanqué de six tours, intact, solide et de grande allure, domine sur sa hauteur le bourg et les soixante hameaux qui l'entourent. Pourtant, la paroisse de M. Terrasson était bien un « pays perdu ». Aucune route ne la desservait, et les chemins pierreux et souvent boueux n'étaient praticables qu'à cheval, à pied, et dans de très incommodes charrettes. Quelle différence avec Paris !

Mais pour se cacher et cacher l'œuvre de rénovation janséniste, n'était-ce pas ce qui convenait ? Le presbytère d'ailleurs était grand et bien disposé. Il subsiste encore aujourd'hui vieilli et fatigué, et sa porte Renaissance est un témoin de sa beauté passée. L'église surtout, bel édifice du XVe siècle, dut lui plaire. C'est une cathédrale par la majesté des proportions, et elle convenait bien à celui que ses fidèles des diocèses de Paris et d'Auxerre allaient parfois appeler « l'évêque de Treigny ».

❊

En arrivant, M. Terrasson se met à l'œuvre. Il trouve deux vicaires et un clerc pour l'aider dans son ministère. Il fait venir deux maîtres ecclésiastiques, MM. d'Artaguiette et d'Huviez, pour l'école des garçons, deux maîtresses aussi pour les filles, et un maître encore destiné à aller faire sur place le catéchisme aux vachers et aux pâtres de la campagne. Il réorganise et fait agrandir l'hôpital des Champs de la Chapelle que la Révolution devait détruire. Il installe au presbytère une pharmacie gratuite. Voici d'ailleurs le portrait que trace de M. Terrasson son évêque, dans une lettre au premier ministre le cardinal de Fleury :

« En se chargeant de cette cure il a paru oublier tout le reste pour ne s'occuper que de son troupeau. Il a voulu connaître par lui-même tous ses paroissiens. Son temps tous les jours de l'année est partagé entre la prière, la visite des écoles et des malades, l'administration des sacrements et l'instruction, bornant tous ses talents à se mettre à la portée de ces bons paysans... Il employait au soulagement des pauvres et à l'entretien des écoles le revenu de sa paroisse qui est d'environ cent pistoles, et son patrimoine qu'il m'a dit être de douze cents livres de rentes et pour être en état de donner plus aux indigents, il s'était réduit à vivre d'herbes, d'œufs et de légumes, ne faisant qu'un repas par jour, et ne mangeant de la viande que les dimanches et les fêtes... »

Ces paroles sont vraies, mais elles ne disent pas toute la vérité. M. Terrasson est à sa manière un curé plein de foi et de zèle ; mais il ne se contente pas d'être curé, il veut être le nouvel animateur d'un nouveau Port-Royal. Tous les assoiffés de solitude et de perfection peuvent venir à Treigny, et ils y viennent nombreux de la région, de Paris surtout, mais aussi de Rouen, de Troyes, prêtres

et laïques. Le « patriarche de Treigny », nouveau Saint-Cyran, prêche des retraites, donne des directions. Il a, pour loger ses solitaires et retraitants, une maison à côté du presbytère. Il a aussi l'usage d'une grande partie du château de Ratilly, dont son ami, M. Carré de Montgeron, est devenu le propriétaire, uniquement pour favoriser les plans d'apostolat et de renaissance janséniste.

Les réfugiés, les condamnés de la secte reçoivent aussi à Treigny le meilleur accueil et y vivent cachés avec une habileté qui défie les efforts de la police. M. Terrasson a, d'autre part, une influence considérable en haut lieu. Son évêque lui demande souvent conseil et lui confie même la refonte du catéchisme d'Auxerre. De Treigny, le « saint curé » dirige des communautés à Troyes et à Paris. On accuse même le P. de la Tour, supérieur de l'Oratoire, de subir son influence. « Il n'y a pas lieu, écrit le procureur du roi, de s'étonner si cette Congrégation est si gâtée qu'elle l'est, surtout dans ses trois maisons de Paris, et dans celles d'Orléans, de Nevers, de Troyes et de Lyon, et dans un très grand nombre d'autres maisons où l'on a conservé des liaisons intimes avec le curé de Treigny. »

❄

La ruche janséniste de Treigny eut un tel succès qu'il fallut bientôt essaimer. Ce fut facile : à Ronchères, à 4 lieues de là, près de Saint-Fargeau, vivait un curé qui ressemblait fort à M. Terrasson. M. Ghislain Fleur de Rouvroy, d'une grande famille d'Arras, chassé de son diocèse, a d'abord trouvé asile à Paris. Il devient même vicaire à Saint-Cloud, mais en 1730, il dût s'enfuir lui aussi. Mgr de Caylus l'appela et le nomma curé de la petite paroisse de Ronchères. C'est, en pleine Puisaye, un lieu de calme et de repos parfait. M. Fleur y fait construire un hôpital, des écoles, un ouvroir. Il installe une « solitude » dans son presbytère et fait bâtir dans le pays des maisons qui deviennent de véritables petites chartreuses à l'usage des solitaires que Treigny ne peut plus recevoir.

On aimerait connaître les noms des grands personnages qui viennent se recueillir ou se cacher dans les solitudes de Puisaye. Mais ils viennent toujours sous des noms d'emprunt, et leur anonymat ne fut pas violé. Les renseignements sont plus abondants sur ceux qui, par leurs largesses, ont permis la fondation et l'entretien du nouveau Port-Royal. Il y a, d'abord et surtout, M. Carré de Montgeron, membre très influent du Parlement de Paris, qui n'hésita pas à suivre M. Terrasson et à devenir seigneur de Treigny. Celui-là met à la disposition de son ami son château de Ratilly et des revenus considérables. Nous trouvons ensuite l'abbé Thomasseau de Landry, qui consacre sa personne et sa fortune à l'œuvre des petites écoles de Treigny. Nous trouvons un avocat, M. de la Barre, ami des convultionnaires, mais non moins ami de M. Terrasson qui n'aime pas les convulsionnaires. Nous trouvons M. de Beaumont qui veut déshériter sa famille au profit du « saint curé ». Nous trouvons de grandes dames : Mmes Préaux de Sanglier, Brézé de Chaunac, de Valory, de Grieux, de la Tournelle. Nous trouvons même le frère de Voltaire, « M. Arouet ». Avec de pareils soutiens et de pareils moyens, le Port-Royal de Treigny semblait devoir durer. Il touchait cependant à la catastrophe.

GEORGES GROSSIER.

Aux R.R. P.P. Superieurs Prestres et Confreres des deux maisons de l'oratoire de la Ville de Troies.

Mes Reverends Peres.

Gratia, Misericordia, et pax a deo patre et D. N. J. C.

Depuis ma douloureuse separation d'avec vous ma vie a été si agitée quil ne ma pas été possible de Repondre plustot a l'obligeante et honorable lettre par laquelle votre charité a voulu consoler mon coeur, vous avez compris que lorsquon mavoit arraché a la Congregation et a vous mes R.R. pp. on mavoit porté un des plus rudes coups que jeusse pû Eprouver, vous avez compati a ma peine et vous avez cru adoucir mon mal en vous Reunissant pour me temoigner la part que vous y prenez et le desir que vous avés de mattacher a vous par les liens indissolubles que les Efforts des hommes ne scauroient jamais rompre; cet acte muni de tant de signatures sera toujours pour moy un monument precieux de votre generosité, de la charité dont vous estes remplis de la tendresse que vous avés pour moy, et de la pieté Eminente qui ne fait de vous tous quun mesme esprit et quun mesme coeur et qui vous fait Regarder le malheur de vostre frere comme le votre mesme, se sera un titre de gloire qui servira a couvrir Lignominie quon a taché de repandre sur ma vie. ce sera mesme peut estre un passeport aupres de dieu pour faire oublier le mauvais exemple que jai donné dans la congregation, se sera aussy un des plus puissants motifs de demeurer unis a vous aussi Etroitement que si javois le plaisir et lhonneur de demeurer avec vous ce sera Enfin mon moyen pour demander un jour destre Reabilité dans le droit que javois destre votre confrere et que vous me conservez mesme autant que vous le pouvez; mais le mesme monument servira en mesme tems a me faire sentir ce que je perds en vous perdant. Mes R.R. P.P. je ni penseray jamais que je ne Regrette lavantage quil y avoit pour moy a Respirer le bon Esprit qui vous anime tous, a Recevoir la bonne odeur des vertus que vous Repandés autour de vous, a me trouver associé a toutes les bonnes oeuvres de Zele et de charité que vous faites, a me voir soutenu par tant de bons Exemples

IESVS MARIA COLLECTION

a medifier mesme delapatience avec laquelle vous suportiés mes
singularités et mes fantaisies, et a estre apellé le membre dun corps
ou Regne vne si abondante charité, et ou dieu semble sestre formé
tant de serviteurs et tant d'Elus, ou puis je aller desormais ou je
trouve les mesme Resources et que puis je faire qui me dedomage
de tout le bien que vous me faisiez ou puis je esperer de Rencontrer
des freres et des amis dont la societe me soit aussy douce et aussi chere
Ceux qui me veullent du mal ont vrayment trouvé le faible de
mon coeur, jls ont adressé leurs traits a lendroit le plus sensible et
quoique je leur pardonne je ne puis menpescher de sentir toute
la dureté de leur procedé jai mesme de la peine a le comprendre
car jl me semble que je nai jamais fait de mal a personne que
je nay jamais dit de mal de personne que jai toujours Evité
de faire parler de moy, que je me suis toujours renfermé dans
ma petitesse, que jeusse voulu tres sincerement me rendre jnvisible
quen vn mot je ne suis pas digne de la haine avec laquelle je vois
quon me poursuit depuis si longtems. mais jl est vray que cela
me sert beaucoup par la misericorde de dieu je Reconnois dans les
Epreuves ou jl me met tout ce que je merite a ses yeux, jy aprends
a me detacher de cette malheureuse terre et a soupirer apres cette
patrie ou jl ni a plus dennemis qui cherchent a nous en exclure
et par dessus tout je tache de me servir de ces Epreuves mesme
pour Expier la multitude de mes fautes et pour fortifier ma confiance
que dieu aura pitié de moy. lorsque je paroistray a son redoutable
tribunal. je vous conjure mes R.R.P.P. au nom de J.C. de lui demander
grace pour moy. comme je lui demande quil recompense vos
bontés pour moy, quil augmente votre charité, quil vous fasse
fructifier en toutes sortes de bonnes oeuvres quil benisse tous vos
travaux et quil vous fasse la grace de Resusiter selon votre pouvoir
lesprit de J.C. et toutes les vertus sacerdotales, jl me vien actuelemen
en pensée de vous faire confidence de ce que je trouve écrit sur
la liste de mes jntentions au sacrifice de la messe lorsque javois
lhonneur de demeurer avec vous je la coppie mot pour mot
parceque cest au naturel les sentimens de mon coeur tels que
je les ay exposés dans le tems au seigneur pour les deux maisons
de loratoire de troies, que tous les particuliers qui les composent

y vivent dans un saint concert de charité, quon si Reunisse
pour faire Reigner la Regularité et le bon ordre pour y
maintenir Lamour dela priere, dela retraite et du Silence
pour travailler avec La plenitude de Lesprit de J.C. a Loeuvre de dieu
pour estre tous ensemble Lexemple et L'Edification publique pour
Repandre La bonne odeur de jesus christ Lamour la connoissance
dela verité pour le college En particulier que dieu y preside a
toutes leurs Etudes, et a toutes les leçons quils donnent. a la jeunesse
quils ayent pour objet et pour fin de former des Saints et sur tout
de bons Eclesiastiques que La contagion du vice ne se mette point
dans la pension ny parmi les Externes quil y ait toujours des
prefets, des Regens, et un Superieur qui concourent tous au bien;
et quon jette dans ces jeunes coeurs des semences de pieté qui
puissent Renouveller un peu la Ville de troies voila mes RR. PP.
ceque je trouve dans mon ame Encore plus que dans mes papiers
par raport a vous je prends la liberté de vous lenvoyer comme le
temoignage du tendre attachement que jaurai toujours pour vous
et de La profonde Veneration avec laquelle jai lhonneur destre
En J.C. N. S.

Mes RR. PP.

Votre tres humble et tres
obeissants serviteur, prestre
de loratoire au moins desprit
et de coeur signé Gaspart Terrasson

du Lieu de ma Retraite
ce 6 juin 1732

30 sept 1 Oct 1934 P. Terrasson

Histoire et légendes de Puisaye

Port-Royal en Puisaye : le succès

Dans la paroisse de Treigny, au diocèse d'Auxerre, de 1732 à 1735, il se passa de bien curieux événements. S'ils n'ont laissé dans le lieu même que de rares et vagues souvenirs qui s'évanouissent avec le temps qui fuit, ils appartiennent cependant à la grande histoire, et méritent d'être conservés et consignés dans un tableau où il sera plus facile de les considérer que dans les traditions, les archives, les mémoires et les volumes où ils sont endormis en ordre très dispersé (1).

❊

En juillet 1732, M. Gaspard Terrasson de La Tour, né à Lyon en 1680, fils d'un président en la sénéchaussée et présidial de cette ville, était nommé à la cure de Treigny, dans des circonstances peu ordinaires. Gaspard Terrasson était le plus jeune fils d'une noble famille lyonnaise assez connue. Un de ses frères, Jean Terrasson (1670-1750), était professeur de latin et de grec au Collège de France ; il fut élu membre de l'Académie française, écrivit divers ouvrages ; l'un sur le système financier de Law qui l'avait enrichi, puis ruiné ; l'autre sur la « querelle des anciens et des modernes ». Un second frère, André Terrasson (1668-1723), devint Oratorien et se fit remarquer comme orateur dans la capitale. Il prêcha devant le roi, à la cour de Lorraine, et surtout à Notre-Dame de Paris où il donna deux Carêmes. Gaspard Terrasson, qui nous occupe ici, entra aussi à l'Oratoire. Il y occupa bien vite des situations importantes. Il fut préfet au collège de Troyes, supérieur du collège de Soissons, directeur de l'Institution de l'Oratoire de Paris, directeur du Séminaire de Saint-Magloire.

Il n'avait pas d'abord le dessein de se livrer à la prédication. Cependant, à Troyes, en 1711, les Pères Cordeliers l'engagèrent à prononcer dans leur église l'oraison funèbre du Dauphin, fils unique du roi Louis XIV, qui venait de mourir. Ce discours le signala à l'attention de ous. Mais, revenu à Paris, il se sacrifia la réputation alors naissante de son rère, et se contenta de faire des conérences dans les maisons de l'Oratoire. Après la mort de son frère en 1723, n le détermina à prêcher, pour remplir es engagements du défunt, dans difèrentes paroisses de Paris. Il prêcha le arême dans la cathédrale Notre-Dame n 1727. Les foules y vinrent en si grand ombre qu'il fallut, dit-on, étendre l'enceinte ordinairement réservée à l'audioire. Mais celui qui avait atteint la loire, était à la fin de ses succès de on aloi. Les infortunes allaient pour ui se succéder sans trêve.

❊

Depuis près d'un siècle, un certain ombre de grands esprits, amis chiméques de la perfection absolue et de vertu austère, étaient attirés et sount conquis par une subtile erreur reieuse, le jansénisme. Cette erreur, is- d'un livre de Jansen, évêque Ypres, présentait la doctrine et surut la morale chrétiennes sous un jour sez nouveau et plus terrible qu'atayant. La pratique du bien devenait ne affaire héroïque, et le salut resit fort incertain. L'idée de Dieu, la eligion provoquaient finalement dans les âmes plus de tristesse que de joie, plus de terreur que d'amour.

L'Eglise ne pouvait laisser s'accréditer une pareille déformation de la vérité. Mais les jansénistes condamnés ne voulurent jamais se reconnaître dans les portraits que l'on traçait d'eux. Ils restèrent souvent dans l'Eglise, malgré l'Eglise. Et beaucoup d'âmes, scandalisées et effrayées par une doctrine trop sévère, abandonnèrent toute foi et toute pratique religieuse. Il paraît juste de reconnaître cependant qu'un certain nombre de jansénistes furent de bonne foi. Ceux-là, d'ailleurs, ont souvent reconnu leurs erreurs.

Gaspard Terrasson semble avoir été de ce nombre. Comme beaucoup d'autres, il s'était laissé séduire par les idées de Jansen. Il avait lu *les Provinciales* de Pascal, il avait été indigné par la destruction, sur ordre du roi Louis XIV, de l'abbaye de Port-Royal, en 1710. Le cardinal de Noailles, archevêque de Paris, paraît d'ailleurs avoir été assez favorable, sinon aux idées, au moins à la personne des jansénistes. Ce prélat tenait en haute estime le P. Terrasson et l'avait protégé jusque-là contre les foudres officielles. Mais la mort le frappa en 1729. Le P. Terrasson dut alors quitter l'Oratoire et se vit même interdire la prédication par le nouvel archevêque, Mgr de Vintimille. Il resta cependant dans la capitale, où le retenaient de nombreuses et puissantes amitiés, qui devaient l'aider beaucoup plus tard à Treigny.

Paris assiste alors à une recrudescence de manifestations jansénistes. A vrai dire, le P. Terrasson ne les approuve pas, et désire, au contraire, ramener la « petite Eglise » à sa gravité primitive. Sur le tombeau du diacre Pâris se passent des scènes étranges et ridicules. Toute la société du temps s'occupe des convulsionnaires et des prétendus miracles du diacre fameux. De plusieurs points de France, les jansénistes amènent même des foules pour processionner devant ce tombeau. L'archevêque, en 1732, condamne toutes ces manifestations, et la police royale fait fermer, le cimetière Saint-Médard et en interdit l'entrée.

❊

Ces événements se passaient en février 1732. En mai suivant, la police obtient contre l'abbé Terrasson une lettre de cachet pour l'emprisonner. M. Terrasson avec deux de ses amis, Oratoriens comme lui, est prévenu à temps, et il s'enfuit à Troyes ; puis de là, en Savoie, qui appartient alors au royaume de Sardaigne. Mais sa retraite est découverte, le ministre de France en est informé, et fait pression sur le roi de Sardaigne à Turin, pour obtenir l'expulsion. Ce qui fut fait. Le fugitif revient encore à Troyes où ses précédents séjours lui ont acquis des amis, et où l'évêque, neveu du grand Bossuet, favorise beaucoup les jansénistes. Mais la police royale veille et arrive encore à dépister sa cachette.

C'est alors qu'ayant entendu parler de la bonté de Mgr de Caylus, évêque d'Auxerre, envers les interdits et les fugitifs, comme il était lui-même, il prend le chemin de Régennes, résidence épiscopale près d'Auxerre. « Le prélat le reçut comme un saint, avec autant de vénération que de joie. La cure de Treigny était alors vacante depuis plusieurs mois. C'est une des plus grosses et des plus fatigantes de tout le diocèse. Il vint en pensée à Monsieur d'Auxerre de la proposer à celui que la divine Providence lui avait amené. Il alla un matin dans la chambre de M. Terrasson et lui dit qu'il croyait que Dieu lui avait inspiré l'idée de le prier de vouloir bien se charger de la cure de Treigny. M. Terrasson lui demanda quelque temps pour consulter Dieu auprès de la croix. Après quoi, il se soumit à porter le fardeau qu'une vocation légitime lui imposait... »

Ces lignes, extraites de la vie de Mgr de Caylus, ne disent pas tout. L'évêque et l'Oratorien s'étaient concertés pour organiser à Treigny un lieu de refuge pour les jansénistes persécutés et un petit Port-Royal pour les âmes amies de la solitude.

Le lieu était bien choisi : plus lointain, plus sauvage, plus inabordable que la vallée de Chevreuse. Les trois quarts de la paroisse sont constitués de forêts, de prairies, de gatines coupées de chemins creux *et de sentiers à peine frayés*. Des ruisseaux, des étangs, des marécages, des vallonnements multiples et inattendus en rendaient l'accès très difficile. Le quart du pays en Forterre, terrain découvert, était surtout planté de vignes. Presque partout, la terre était fertile et donnait des produits variés : le blé, le vin, le cidre, l'huile, le chanvre... Ce n'est pas un « désert », comme l'écrira plus tard au roi, pour l'apitoyer, Mgr de Caylus. Les sites, d'ailleurs, y sont fort beaux, les horizons fort étendus, s'élargissant au Sud jusqu'aux plaines de la Loire. Un château féodal du XIIIe siècle, Ratilly, flanqué de six tours, intact, solide et de grande allure, domine sur sa hauteur le bourg et les soixante hameaux qui l'entourent. Pourtant, la paroisse de M. Terrasson était bien un « pays perdu ». Aucune route ne la desservait, et les chemins pierreux et souvent boueux n'étaient praticables qu'à cheval, à pied, et dans de très incommodes charrettes. Quelle différence avec Paris !

Mais pour se cacher et cacher l'œuvre de rénovation janséniste, n'était-ce pas ce qui convenait ? Le presbytère d'ailleurs était grand et bien disposé. Il subsiste encore aujourd'hui vieilli et fatigué, et sa porte Renaissance est un témoin de sa beauté passée. L'église surtout, bel édifice du XVe siècle, dut lui plaire. C'est une cathédrale par la majesté des proportions, et elle convenait bien à celui que ses fidèles des diocèses de Paris et d'Auxerre allaient parfois appeler « l'évêque de Treigny ».

❊

En arrivant, M. Terrasson se met à l'œuvre. Il trouve deux vicaires et un clerc pour l'aider dans son ministère. Il fait venir deux maîtres ecclésiastiques, MM. d'Artaguiette et d'Huvez, pour l'école des garçons, deux maîtresses aussi pour les filles, et un maître encore destiné à aller faire sur place le catéchisme aux vachers et aux pâtres de la campagne. Il réorganise et fait agrandir l'hôpital des Champs de la Chapelle que la Révolution devait détruire. Il installe au presbytère une pharmacie gratuite. Voici d'ailleurs le portrait que trace de M. Terrasson son évêque, dans une lettre au premier ministre le cardinal de Fleury :

« En se chargeant de cette cure il a paru oublier tout le reste pour ne s'occuper que de son troupeau. Il a voulu connaître par lui-même tous ses paroissiens. Son temps tous les jours de l'année est partagé entre la prière, la visite des écoles et des malades, l'administration des sacrements et l'instruction, bornant tous ses talents à se mettre à la portée de ces bons paysans... Il employait au soulagement des pauvres et à l'entretien des écoles le revenu de sa paroisse qui est d'environ cent pistoles, et son patrimoine qu'il m'a dit être de douze cents livres de rentes et pour être en état de donner plus aux indigents, il s'était réduit à vivre d'herbes, d'œufs et de légumes, ne faisant qu'un repas par jour, et ne mangeant de la viande que les dimanches et les fêtes... »

Ces paroles sont vraies, mais elles ne disent pas toute la vérité. M. Terrasson est à sa manière un curé plein de foi et de zèle ; mais il ne se contente pas d'être curé, il veut être le nouvel animateur d'un nouveau Port-Royal. Tous les assoiffés de solitude et de perfection peuvent venir à Treigny, et ils y viennent nombreux de la région, de Paris surtout, mais aussi de Rouen, de Troyes, prêtres et laïques. Le « patriarche de Treigny », nouveau Saint-Cyran, prêche des retraites, donne des directions. Il a, pour loger ses solitaires et retraitants, une maison à côté du presbytère. Il a aussi l'usage d'une grande partie du château de Ratilly, dont son ami, *M. Carré de Montgeron, est devenu le propriétaire*, uniquement pour favoriser les plans d'apostolat et de renaissance janséniste.

Les réfugiés, les condamnés de la secte reçoivent aussi à Treigny le meilleur accueil et y vivent cachés avec une habileté qui défie les efforts de la police. M. Terrasson a, d'autre part, une influence considérable en haut lieu. Son évêque lui demande souvent conseil et lui confie même la refonte du catéchisme d'Auxerre. De Treigny, le « saint curé » dirige des communautés à Troyes et à Paris. On accuse même le P. de la Tour, supérieur de l'Oratoire, de subir son influence. « Il n'y a pas lieu, écrit le procureur du roi, de s'étonner si cette Congrégation est si gâtée qu'elle l'est, surtout dans ses trois maisons de Paris, et dans celles d'Orléans, de Nevers, de Troyes et de Lyon, et dans un très grand nombre d'autres maisons où l'on a conservé des liaisons intimes avec le curé de Treigny. »

❊

La ruche janséniste de Treigny eut un tel succès qu'il fallut bientôt essaimer. Ce fut facile : à Ronchères, à 4 lieues de là, près de Saint-Fargeau, vivait un curé qui ressemblait fort à M. Terrasson. M. Ghislain Fleur de Rouvroy, d'une grande famille d'Arras, chassé de son diocèse, a d'abord trouvé asile à Paris. Il devient même vicaire à Saint-Cloud, mais en 1730, il dût s'enfuir lui aussi. Mgr de Caylus l'appela et le nomma curé de la petite paroisse de Ronchères. C'est, en pleine Puisaye, un lieu de calme et de repos parfait. M. Fleur y fait construire un hôpital, des écoles, un ouvroir. Il installe une « solitude » dans son presbytère et fait bâtir dans le pays des maisons qui deviennent de véritables petites *chartreuses à l'usage des solitaires que Treigny ne peut plus recevoir.*

On aimerait connaître les noms des grands personnages qui viennent se recueillir ou se cacher dans les solitudes de Puisaye. Mais ils viennent toujours sous des noms d'emprunt, et leur anonymat ne fut pas violé. Les renseignements sont plus abondants sur ceux qui, par leurs largesses, ont permis la fondation et l'entretien du nouveau Port-Royal. Il y a, d'abord et surtout, M. Carré de Montgeron, membre très influent du Parlement de Paris, qui n'hésita pas à suivre M. Terrasson et à devenir seigneur de Treigny. Celui-là met à la disposition de son ami son château de Ratilly et des revenus considérables. Nous trouvons ensuite l'abbé Thomasseau de Landry, qui consacre sa personne et sa fortune à l'œuvre des petites écoles de Treigny. Nous trouvons un avocat, M. de la Barre, ami des convultionnaires, mais non moins ami de M. Terrasson qui n'aime pas les convulsionnaires. Nous trouvons M. de Beaumont qui veut déshériter sa famille au profit du « saint curé ». Nous trouvons de grandes dames : Mmes Préaux de Sanglier, Brézé de Chaunac, de Valory, de Grieux, de la Tournelle. Nous trouvons même le frère de Voltaire, « M. Arouet ». Avec de pareils soutiens et de pareils moyens, le Port-Royal de Treigny semblait devoir durer. Il touchait cependant à la catastrophe.

Georges Grossier.

(1) Sources : Manuscrits de l'Arsenal. *Nouvelles ecclésiastiques. Vie de Mgr de Caylus.* Dedieu, art. du *Correspondant.* Registres paroissiaux. Traditions locales.

---

bule de l'amour éternel et partagé, dut le redire souvent. Avec sa volonté sanctifiée, il embrassait l'ineffable dès ici-bas bien mieux qu'avec son intelligence toujours limitée. Sa prière ainsi pratiquée, pleine d'effusions et d'élans, est un dialogue avec Jésus présent. Cet intuitif peine à l'analyse de ces richesses tant son cœur et son imagination se mêlent à sa raison. Telle phrase reste un monde en raccourci. Tout s'anime et prend corps en sa pensée. Et ce mystique n'est en rien perdu dans son rêve, c'est pour conquérir les âmes au Christ qu'il a tout quitté : voilà saint Paul !

Auquel des nôtres pourrait-on assez bien le comparer ? A Pascal peut-être, lui qui eut aussi son ravissement. « Tous deux ont aimé, d'un amour personnel, le Christ, vie de leur âme. Tous deux sont des penseurs subtils, originaux, hardis, qui vont au fond des choses et n'ont pas peur de heurter de front les opinions communes. Ils parcourent toute la gamme des sentiments humains, de l'enthousiasme à l'ironie et à la tendresse. Leur style est familier, vivant, direct : ils écrivent comme ils pensent, sans nul souci des conventions littéraires... C'est par la grâce de Dieu que je suis ce que je suis, avoue-t-il lui-même... Et qui a opéré cette métamorphose, sinon l'Hôte invisible à qui il s'est entièrement livré. » (P. 261.)

Ici, ai-je écrit dans *l'Ame féminine* (Lethielleux 1931, p. 207), la foi est beaucoup plus que l'adhésion de l'esprit, elle est assentiment réel. Saint Paul ne pouvait trouver la joie que dans le don entier et réciproque. Connaître Dieu, le voir, lui parler, vivre en sa compagnie : tout le féminin de nos âmes, et spécialement chez saint Paul, trouva dans le Christ glorieux son enchantement.

O. Habert.

---

lot de sang vermeil, teté terrib
s décolor
, Ad

…ation : Oratorien
curé de Treigny-en-Puisaye

PAGES LITTE…

d'aujourd'hui

…t le cyprès

…celle de la plus désarmée des créatures.

O monotones jours où l'on vit lentement...
Le silence s'amasse en nous obscurément,
Goutte à goutte, sans deuil, sans ivresse, sans [joie.
C'est à peine si l'on devine encore sa voie,
Dans cette brume vague où le monde n'a plus
Que les tons effacés d'une ancienne estampe...

Puis, voyez comme l'âme, qui tendait à lâchement savourer l'équivoque plaisir, se ressaisit et ramène en soi la paix :

O foi esprit ! accepte et bénis ce silence.
Si ton geste est pareil à ton geste d'hier,
La tâche est bonne avec ta sœur la Patience
Et le miel est au fond de ce calice amer.

Sans savoir où tu vas ni comment on te mène,
Si le vieil homme en toi survit ou s'il est mort,
Renonce au charme de sentir même ta peine,
Que servirait à Dieu ton orgueilleux effort ?

Puisque l'Amour te livre au labeur difficile
De l'abandon total dans la nuit de la Foi,
Laisse donc, pauvre et nu, muet, humble et docile,
Les ailes de la Paix se refermer sur toi.

N'est-ce pas que cela vaut du Charles Guérin, du Louis Le Cardonnel? Voilà quels effets a produits chez nos lyriques chrétiens l'intelligente utilisation de la virtuosité parnassienne. A cette maîtrise toujours nécessaire à l'artiste, supposez maintenant qu'on ajoute, comme, grâce au Ciel, il arrive si souvent aujourd'hui, la profondeur, l'intensité, la grandeur et la beauté du sentiment, vous devinez, du coup, sans peine, ce que peut devenir, je dis plus, ce qu'est en train de devenir, l'épanouissement du lyrisme catholique. Mon Dieu! il était temps. Il nous manquait quelque Fray Luis de Léon, quelque saint Jean de la Croix, quelque Jacopone da Todi. Nous ne les avons certes pas encore. Mais, depuis vingt ans, à cet égard, nous ne languissons plus dans la même indigence.

Voilà pourquoi, tout en gardant un délicieux air de famille, les bons poètes catholiques de la France d'aujourd'hui détiennent tous une individualité si forte. Chacun est *lui-même*, fortement, et il ressemble, d'autre part, à tous, sans abdiquer un seul trait de sa propre individualité. Rappelez-vous, pour vous convaincre vous-même, dans le beau recueil *Autres poèmes durant la guerre*, celui, intitulé *Midi*, dans lequel l'inspiré se représente lui-même dans le temple à l'heure de l'Angélus. A cette seconde, le hasard fait que nulle pensée ne monte quasi plus de son cœur à ses lèvres. Il y a comme cela des heures où l'on ne sait plus que dire à Dieu ou à la Vierge. Alors, le poète se comporte comme se comporte toujours l'être humain en face de l'Être qu'il aime : il se contente de la présence. Montaigne aimait La Boétie *parce que c'était lui*, raison naïve, mais qui dit tout, — bien plus encore quand il s'agit du Sauveur ou de sa Mère. Ainsi fait le poète que j'évoque : il sait gré à la Mère d'être là, — elle, devant lui, lui à ses pieds — comme autrefois Bernadette. Cela est bien. Dieu aime cette forme de prière sans mots. Une mère ainsi accepte que son enfant, quand il ne sait pas dire qu'il l'aime, balbutie gauchement, comme cela, toute jaillie du cœur, sa gauche tendresse.

Grolleau ainsi trouve sur son chemin, comme il dit, le *seul Réel*. Sans doute, comme la plupart d'entre nous, il n'est venu à Dieu qu'après de longs méandres. Mais maintenant, du moins dans cette minute de grâce, il a compris et en quelque manière il détient *l'immuable présence*. Comme Madeleine, reconnaissant Jésus au matin de Pâques, il tend les bras comme pour toucher.

Et il s'écrie :

Rabboni ! Rabboni ! vous êtes donc vivant !
Le mystère est toujours le nom dont je vous [nomme ;
Mais ce mystère est proche et n'est plus décevant
Et vous êtes aussi pour moi le Fils de l'homme.

Certes, Ronsard, poète catholique, quand il daigne l'être, est grand, et même Malherbe, quoiqu'un peu prisonnier du moule pétrifié de la paraphrase, et bien plus encore Racine, âme spontanément eucharistique. Mais ces poètes n'avaient pas osé tenir à Dieu ce langage bien plus frémissant, bien plus pressant, bien plus osé qui est le nôtre. Cela est neuf chez nous. Et c'est par quoi, depuis surtout que la comtesse de Noailles n'est plus, nos poètes chrétiens l'emportent actuellement sur les autres poètes du pays de France. Ils ont l'accent, l'accent pénétrant, l'éloquence naturelle et surnaturelle. Leur lyrisme, à ce qu'il me semble, monte en flèche vers le divin Cœur…

SAINT BERN…

C'est une haute statue, sur une haute montagne, au-dessus des coteaux, des vallées et des plaines de France, qu'il faut pour donner quelque idée de ce géant de spiritualité et d'action qu'est saint Bernard. M. René Dumesnil n'a point eu l'ambition d'élever un monument de grande taille : son *Saint Bernard* n'est qu'un médaillon, mais où sont nettement dessinés et mis en relief les traits de celui qui, pendant de longues années, conduisit, par sa volonté comme par ses lumières, tout le monde chrétien (1).

Le XIIe siècle devrait s'appeler le siècle de saint Bernard, tant l'abbé de Clairvaux a dominé son temps, tant il l'a, en une certaine manière, et la meilleure, dirigé. Qu'est-il donc, ce XIIe siècle ? M. Dumesnil commence par le dire, par dessiner le fond de son tableau, le cadre de son personnage : un temps où régnait la force, où « la douceur elle-même devait s'appuyer sur la force pour conserver sa place parmi les vertus, où les conditions d'existence étaient pénibles pour tous, où le château et l'abbaye se partageaient l'Europe ».

Mais y avait-il alors une « Europe », comme le pense M. Dumesnil ? Une *chrétienté* d'Occident, assurément, mais une Europe? On peut en douter et l'on n'en voit pas bien les limites. « Il n'y a pas encore, ou à peine, une France », dit, en revanche, M. Dumesnil. Mais si, il y en a une, en ce XIIe siècle, puisqu'on l'aime, puisqu'on l'appelle « la douce France ». Et il y en a une, non pas à peine, mais beaucoup, et pour tous, parce qu'elle est à la tête de la civilisation, qu'elle enseigne les autres nations, que, de toute la chrétienté, autant et plus

— Vous prenez le ciel et me laissez la terre, répond l'enfant. Je n'accepte pas le partage.

Quand il aura 16 ans, Nivard, lui aussi, rejoindra ses frères au cloître, avec son père.

Maintenant, c'est la vie monastique de Bernard, la vie qui prépare son action et, d'ailleurs, ne s'en séparera jamais; c'est son œuvre monastique, la vie à Cîteaux, d'abord, dans la stricte observance de la règle, le recueillement, le détachement des choses extérieures, le silence; la vie à Clairvaux, ensuite, la construction de l'abbaye, la pauvreté la plus absolue, les recrues qui arrivent, les essaims qui s'en vont à Troisfontaines, Fontenay, Foigny, la Maison-Dieu; la *Charte de charité*, cette constitution cistercienne, qui établit le gouvernement et l'autonomie des abbayes sous la même règle austère; la lutte entre les moines blancs de Cîteaux et les moines noirs de Cluny; la réforme se réalisant partout, grâce à l'impulsion de Bernard, dans le sens d'une règle plus resserrée et d'une observation plus stricte de cette règle.

Voilà l'action, la première, celle de ce moine, qui, à Cîteaux, était devenu un excellent faucheur. Mais cette action sort vite du domaine de la vie monastique et des enceintes des couvents. Elle s'exerce dans toute l'Eglise; elle est mêlée à tous les événements importants du siècle. Saint Bernard est le conseil, est le chef de son temps. Toute la chrétienté a recours à lui : les évêques, les rois, les grands.

M. Dumesnil le suit sur tous les chemins et dans les mille gestes de son action, de son autorité. Voici l'Abbé de Clairvaux au Concile d…

SAINT BERNARD, par CHAMPAI…

que l'on ne l'a jamais fait, on accourt à ses écoles.

Temps durs, a-t-on coutume de dire de ce XIIe siècle, et, assurément, l'on a raison de le dire; on a raison d'y voir, en ces temps tourmentés, comme le fait M. Dumesnil, bien des traits de ressemblance avec le nôtre, et l'on peut, par conséquent, y trouver d'opportunes leçons; mais — et saint Bernard en fut le plus grand ouvrier — ce XIIe siècle a été un siècle créateur, un siècle de travail, un siècle de semailles. Ce n'est pas, d'ordinaire, au joli mois de mai, que l'on sème le blé. Pourquoi, par ignorance, les siècles qui l'ont suivi, et jusqu'au nôtre, ne savent-ils pas gré à ce robuste laboureur des moissons qu'ils lui doivent?

Ce que M. Dumesnil met principalement en lumière dans saint Bernard, c'est *l'homme d'action*. Mais il en dit d'abord les origines, la famille, les parents : ce chevalier loyal et…

Troyes, où on le charge de mettre au point les statuts de l'Ordre des Templiers. Il défend l'unité de l'Eglise contre le schisme d'Anaclet. A 45 ans, il est miné par les maladies et les infirmités; il voudrait la solitude de son couvent, sa cellule. Mais jamais un moment de repos, toujours sur les routes, toujours des chevauchées, et par quels chemins! non seulement en France, mais en Allemagne, en Lombardie, en Sicile, etc. Est-il à Clairvaux? il a une correspondance prodigieuse, il compose des ouvrages. Et, pourtant, il ne prend rien sur ses heures de prière et de méditation. Pas un seul jour, il ne se libère des obligations que lui impose la règle de son Ordre. « Moine il est, moine il veut demeurer. »

Après avoir rétabli l'unité dans le gouvernement religieux des peuples chrétiens, il travaille à maintenir dans le domaine de la foi. Il va trouver Abélard à Paris, il es…